

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 :

**De nouvelles dispositions
pédagogiques
annoncées** P3

FAMILLES TOUCHÉES PAR LES FEUX DE FORÊT :

**Le CRA lance une
large opération
de solidarité** P9



ACCIDENT DE BUS :

DRAME À BOUMERDÈS, TROIS JOURS DE DEUIL NATIONAL

Un grave accident de la circulation survenu vendredi matin dans la wilaya de Boumerdès a plongé l'Algérie dans la consternation. Selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile, la tragédie a fait 25 morts et 44 blessés, à des degrés divers de gravité. Lire page 4



CONSTANTINE

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
MET FIN AUX FONCTIONS
DU WALI SAYOUDA** P4

Une Américaine obtient la nationalité algérienne à 98 ans



Elaine Klein, une américaine de 98 ans, a obtenu la nationalité algérienne en vertu d'un décret présidentiel publié au dernier numéro du Journal officiel. "Par décret présidentiel du 8 Safar 1448 correspondant au 23 juillet 2026, est naturalisée algérienne dans les conditions prévues par les articles 11 (alinéa 1er) et 12 de l'ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970, modifiée et complétée, portant code de la nationalité algérienne, la dénommée Elaine Klein, née le 10 décembre 1928 à New York (Etats-Unis d'Amérique)", lit-on dans le décret. Elaine Klein, connue aussi sous le nom d'Elaine Mokhtefi, est une amie de la révolution algérienne et des mouvements anticolonialistes dans le monde. Née en 1928 à New-York dans une famille d'origine juive, elle a découvert la lutte du peuple algérien pour l'indépendance à Paris où elle est arrivée en 1952. Journaliste, interprète et activiste anti-coloniale et anti-raciste, elle a apporté un soutien actif à la révolution algérienne. Elle était notamment proche de Frantz Fanon qu'elle a rencontré à la Conférence des peuples africains à Accra (Ghana) en 1958, et du diplomate Mohamed Sahnoun qu'elle a rejoint en 1960 à New York, au bureau de représentation du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne). À l'indépendance, elle s'est installée en Algérie où elle a travaillé comme journaliste à l'agence officielle APS, couvrant notamment l'actualité des pays du Tiers-monde et des mouvements de libération. Elle a notamment contribué à l'organisation du festival culturel panafricain en 1969. En 1972, elle a épousé le moudjahid et écrivain Mokhtar Mokhtefi. Elle a quitté l'Algérie deux ans plus tard, en 1974. En 2018, Elaine Klein Mokhtefi a publié ses mémoires sous le titre « Alger, capitale du Tiers-Monde : combattants de la liberté, révolutionnaires, Black Panthers ».

Tonic Industrie exporte encore ses produits vers la Tunisie

La société Tonic Industrie exporte encore ses produits vers la Tunisie. Elle a effectué une autre expédition, la quatrième du genre, a-t-elle indiqué dans un communiqué. « Dans le cadre de la poursuite de la dynamique d'exportation et du renforcement de la position des produits algériens sur les marchés régionaux, la filiale Tonic Industrie continue de mettre en œuvre avec succès son programme d'exportation pour l'année 2026, à travers la réalisation de sa quatrième opération d'exportation vers la République sœur tunisienne », peut-on lire en effet dans l'annonce. « Cette opération a concerné l'exportation de plus de 500 000 unités de produits d'emballage et de conditionnement de haute qualité, transportées par 4 camions, avec le respect total des délais et des engagements commerciaux », a ajouté la même source. L'expédition illustre, en outre, « la vitalité de l'activité commerciale de l'entreprise et renforce la confiance des partenaires étrangers dans la qualité des produits algériens, tout en confirmant l'engagement de la holding ACS et de ses filiales à contribuer efficacement au soutien de l'économie nationale et à la promotion des exportations hors secteur des hydrocarbures », a conclu le communiqué.

Air Algérie réceptionne deux nouveaux avions

Le Groupe Air Algérie a annoncé, dans un communiqué, la réception de deux nouveaux avions de type Boeing 737 Max 8, portant à trois le nombre d'avions de ce type déjà réceptionnés dans le cadre d'un programme d'acquisition de dix appareils Boeing 737 Max 8. Les deux avions réceptionnés ont été baptisés respectivement "Peace" et "Africa" et viennent donc renforcer et moderniser la flotte d'Air Algérie conformément à la stratégie nationale de développement du transport aérien. Cette étape traduit l'engagement du Groupe Air Algérie à moderniser sa flotte, à renforcer ses capacités opérationnelles et à offrir des services toujours plus performants à ses passagers, est-il précisé dans le communiqué. Avec cet ambitieux programmes d'acquisition de nouveaux appareils, le Groupe Air Algérie continue donc sa stratégie d'accompagnement de la croissance du trafic aérien et de la consolidation des moyens mis en œuvre. Pour rappel, le groupe Air Algérie a ouvert ces dernières années plusieurs dessertes internationales, notamment vers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique.



Rezig reçoit les ambassadeurs kényan et soudanais

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu l'ambassadeur du Kenya, M. Kaluma Timothy Mcharo et l'ambassadeur du Soudan, M. Abdelhafiz Al-Awad Sayed Ahmed Al-Faki, indique un communiqué du ministère. La rencontre du ministre avec l'ambassadeur soudanais a permis de "passer en revue l'état des relations de coopération économique et commerciale entre les deux pays frères et d'échanger les vues sur les moyens de renforcer le partenariat bilatéral". M. Rezig a affirmé, à l'occasion, la disposition des sociétés algériennes à satisfaire les besoins du marché soudanais en divers produits nationaux pour contribuer au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays. Pour sa part, l'ambassadeur soudanais s'est félicité de "la solidité des relations fraternelles unissant l'Algérie et le Soudan", exprimant la volonté de son pays de renforcer la coopération économique et commerciale avec l'Algérie au mieux des intérêts communs, précise la même source. La rencontre de M. Rezig avec l'ambassadeur kényan a été "une occasion pour passer en revue l'état des relations économiques et commerciales entre les deux pays et examiner les moyens susceptibles de renforcer les échanges commerciaux et de les promouvoir au niveau des moyens dont disposent l'Algérie et le Kenya". Les deux parties ont affirmé l'importance de favoriser le contact direct entre hommes d'affaires et opérateurs économiques des deux pays, ce qui permettra de prospecter de nouvelles opportunités économiques et d'établir des partenariats fructueux renforçant le volume des échanges commerciaux au mieux des intérêts communs de l'Algérie et du Kenya, conclut le document.

Reflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR LA SARL REFLEXION

Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général

**Belkacem
BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication

Charef SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email: redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email: redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 :

De nouvelles dispositions pédagogiques annoncées

Le ministère de l'Éducation nationale a rendu publiques les nouvelles dispositions pédagogiques qui entreront en vigueur au titre de l'année scolaire 2026-2027, dans le cadre de la poursuite de la réforme du système éducatif.



Par Amina L.

Ces mesures concernent les trois cycles de l'enseignement et traduisent la volonté des pouvoirs publics d'adapter progressivement les programmes aux exigences de la formation des générations futures, tout en renforçant les compétences linguistiques, scientifiques et numériques des élèves. Dans un communiqué rendu public, le ministère précise que ces dispositions entreront en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire et visent à assurer une meilleure cohérence des parcours éducatifs, à renforcer les apprentissages fondamentaux et à offrir aux élèves un environnement pédagogique davantage en adéquation avec les évolutions que connaît le système éducatif. Au cycle primaire, l'une des principales nouveautés concerne le renforcement de l'enseignement des langues étrangères. L'apprentissage de l'anglais débutera désormais à partir

de la troisième année primaire, alors que l'enseignement du français sera dispensé à compter de la quatrième année. Cette nouvelle organisation pédagogique vise à permettre une meilleure assimilation des langues tout en tenant compte du rythme d'apprentissage des élèves et des objectifs fixés dans le cadre de la réforme de l'enseignement. Pour le cycle moyen, le ministère indique que l'organisation pédagogique actuellement en vigueur est maintenue. Toutefois, l'enseignement de l'anglais bénéficiera d'un renforcement notable à travers l'augmentation de son volume horaire ainsi que de son coefficient. Cette mesure traduit l'importance accordée à cette langue dans les parcours scolaires et universitaires ainsi que dans l'ouverture sur les connaissances scientifiques et technologiques. Concernant l'enseignement secondaire, le système du tronc commun sera reconstruit pour l'année scolaire 2026-2027. Le ministère souligne éga-

lement que le volume horaire des matières principales en troisième année secondaire sera revu à la hausse, selon les différentes filières. Cette adaptation permettra de consacrer davantage de temps aux travaux pratiques, aux exercices d'application et au renforcement des acquis des élèves, notamment en préparation des examens de fin de cycle. Autre nouveauté annoncée, l'introduction de la matière informatique en troisième année secondaire pour les filières Mathématiques et Ingénierie, anciennement dénommée Sciences et techniques. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie nationale de développement de la numérisation et répond aux besoins croissants de formation dans les domaines des technologies de l'information, de la programmation et des compétences numériques, désormais considérées comme indispensables dans les cursus de l'enseignement supérieur et dans le monde professionnel.

ALGER

Près de 15 000 comprimés d'ecstasy saisis

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont réussi à mettre hors d'état de nuire un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures, lors d'une opération menée par les éléments de la 5^e Sûreté urbaine des Eucalyptus, en coordination avec la Brigade de police judiciaire de la circonscription administrative de Baraki. Cette intervention, inscrite dans le cadre des efforts permanents déployés pour lutter contre le trafic

illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, a été déclenchée à la suite d'informations faisant état d'activités suspectes liées à la commercialisation de drogues dures. Les investigations engagées par les enquêteurs ont permis d'identifier les membres de ce réseau organisé et de procéder à leur interpellation. L'opération s'est soldée par l'arrestation de six personnes, parmi lesquelles une femme, impliquées dans

cette affaire. Les services de police ont également saisi 14 819 comprimés d'ecstasy ainsi qu'une somme de 1,89 million de dinars, correspondant, selon les enquêteurs, aux revenus issus de cette activité criminelle. À l'issue des procédures d'usage, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent afin de répondre des faits qui leur sont reprochés. **Ismain**

INCENDIES EN ALGÉRIE

Al-Sissi exprime sa solidarité au président Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un appel téléphonique de son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a présenté, en son nom personnel ainsi qu'au nom du peuple, du gouvernement et des institutions de la République arabe d'Égypte, ses condoléances et sa solidarité à la suite des incendies ayant touché plusieurs régions d'Algérie et fait des victimes, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Au cours de cet entretien, les deux chefs d'État ont également passé en revue les relations privilégiées unissant l'Algérie et l'Égypte, réaffirmant leur volonté de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale dans divers domaines. Les échanges ont, par ailleurs, porté sur les développements de la situation en Palestine, au Moyen-Orient, dans la région du Golfe ainsi que dans le monde arabe. Les deux dirigeants ont souligné l'importance de privilégier des solutions pacifiques pour mettre fin aux conflits et aux tensions qui affectent la région. Ils ont également évoqué la situation en Libye, insistant sur la nécessité de poursuivre les efforts en faveur d'un règlement permettant au pays de surmonter les difficultés actuelles. Le communiqué précise enfin que les présidents Abdelmadjid Tebboune et Abdel Fattah Al-Sissi sont convenus de se rencontrer prochainement. **Nadine**

HAUTE AUTORITÉ DE TRANSPARENCE

Mohamed Djellaoui installé président par intérim

M. Mohamed Djellaoui a été installé à la tête de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), en qualité de président par intérim, en remplacement de Mme Salima Mesrati. À l'occasion de sa prise de fonctions, il a présidé une première réunion de coordination avec les cadres de l'institution, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des programmes et projets en cours ainsi qu'à l'examen des priorités de la prochaine phase de travail, indique un communiqué de la Haute Autorité. Lors de cette rencontre, M. Djellaoui a réaffirmé la nécessité de poursuivre l'accomplissement des missions constitutionnelles confiées à l'institution et de renforcer son rôle dans la promotion de la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption. Il a également insisté sur l'importance de maintenir la dynamique engagée, de consolider la coordination entre les différentes structures de la Haute Autorité et d'assurer la poursuite de la mise en œuvre des programmes et initiatives en cours, en soutien aux réformes nationales en matière de gouvernance, d'intégrité et de transparence. Au terme de la réunion, le président par intérim a donné des orientations visant à garantir la continuité des activités et à accélérer l'exécution des actions programmées, en vue de conforter le rôle de la Haute Autorité dans le renforcement du dispositif national de prévention et de lutte contre la corruption. **A.L**

SERVICES NUMÉRIQUES

Le Haut-Commissariat à la numérisation met en service un numéro vert

Le Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé la mise en service d'un numéro vert destiné à accompagner les citoyens dans l'utilisation des services numériques proposés à travers le portail national « Dzair Digital Services ». Dans un communiqué, l'institution précise que ce nouveau dispositif vise à améliorer la qualité de la relation avec les usagers en leur offrant une assistance technique ainsi que des réponses à leurs interrogations concernant l'accès et l'utilisation des services disponibles sur la plateforme numérique nationale. À cet effet, le numéro vert 3017 est désormais opérationnel. Une équipe technique est mobilisée pour assurer l'accueil des appels, fournir l'accompagnement nécessaire et orienter les utilisateurs dans leurs démarches. Le service est accessible tous les jours de la semaine, de 8 h à minuit, afin de garantir un accompagnement continu et de favoriser une utilisation optimale du portail « Dzair Digital Services ». **Kamel**

ACCIDENT DE BUS :

Drame à Boumerdès, trois jours de deuil national

Un grave accident de la circulation survenu vendredi matin dans la wilaya de Boumerdès a plongé l'Algérie dans la consternation. Selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile, la tragédie a fait 25 morts et 44 blessés, à des degrés divers de gravité.



Par Charef

L'accident s'est produit sur la voie d'évitement de Berrahmoun El-Karma, à la périphérie de la commune de Boumerdès, sur la RN 24. Selon les informations recueillies, un autocar de transport de voyageurs en provenance de la wilaya de Sétif a quitté la chaussée avant de se renverser et de dévaler un talus surplombant un ravin. Les services de la Protection civile ont indiqué être intervenus dès 9h41 pour porter secours aux victimes. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés sur les lieux afin d'évacuer les blessés vers les établissements hospitaliers de la région, notamment le CHU de Boumerdès. Les causes exactes de l'accident n'ont pas encore été précisées

à ce stade. Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, s'est rendu sur les lieux du drame pour suivre de près les opérations de secours, avant de se déplacer au chevet des blessés afin de s'enquérir de leur état de santé et des conditions de leur prise en charge. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, s'est également rendu sur place. Face à l'ampleur de cette tragédie, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété, vendredi, un deuil national de trois (3) jours, avec mise en berne de l'emblème national sur l'ensemble du territoire national, en hommage aux victimes de l'accident. Le chef de l'État a par ailleurs ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie afin de déterminer précisément les

circonstances et les causes de cet accident dramatique. Cet accident vient raviver, moins d'un an après le drame du pont d'El Harrach à Alger (18 morts, en août 2025), les inquiétudes récurrentes autour de la sécurité routière et de l'état du parc de transport de voyageurs en Algérie. Les autorités avaient alors annoncé le retrait progressif des bus vétustes de plus de 30 ans de service. Ce nouveau drame relance ainsi le débat sur la vétusté du parc automobile national, les conditions d'attribution des permis de conduire et le respect des règles de sécurité sur les routes du pays. Le bilan, encore provisoire, pourrait évoluer dans les prochaines heures, les opérations de recherche et de secours se poursuivant sur les lieux de l'accident.

HYDRAULIQUE :

Vers un mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Libye

L'Algérie et la Libye franchissent une nouvelle étape dans le renforcement de leur coopération dans le domaine des ressources en eau. Les deux pays sont convenus d'élaborer un mémorandum d'entente destiné à structurer leur partenariat autour de plusieurs axes stratégiques, a indiqué un communiqué du ministère de l'Hydraulique. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion technique tenue au siège du ministère de l'Hydraulique, sous la présidence du secrétaire général du département, Omar Bougueroua, avec la participation d'une délégation libyenne conduite par Mokhtar Al-Fitouri Radi Salam, directeur du bureau de la coopération internationale au ministère libyen des Ressources en eau, en visite en Algérie dans le cadre du déplacement du ministre libyen Hosni Mohamed Oweidan. Le futur mémorandum portera sur six domaines prioritaires, notamment le dessalement de l'eau de mer, l'irrigation agricole, la gestion des ressources en eau, la formation, l'échange d'expertises ainsi que le renforcement de la coopération technique et institutionnelle. Au cours de cette rencontre, la délégation libyenne a pris connaissance de l'expérience algérienne en matière de gestion intégrée des ressources hydriques, à travers une présentation des principaux projets réalisés, des mécanismes de planification adoptés et des programmes stratégiques consacrés au dessalement de l'eau de mer, au renforcement de l'alimentation en eau potable, à l'épuration des eaux usées et à leur réutilisation dans les secteurs agricole et industriel. Les responsables libyens ont salué les avancées enregistrées par l'Algérie dans ces domaines, exprimant l'intérêt de leur pays à tirer profit de cette expérience et à élargir les perspectives de coopération entre les deux parties. Les deux délégations ont enfin réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation et l'échange d'expertises afin de renforcer la sécurité hydrique, de soutenir le développement durable et de donner une nouvelle impulsion aux relations de coopération entre les deux pays, conformément à la volonté politique de leurs dirigeants.

Nadine

PROJETS MINIERES STRATEGIQUES :

La coordination interministérielle renforcée

Les pouvoirs publics poursuivent leurs efforts pour accélérer la concrétisation des grands projets miniers nationaux. À cet effet, une réunion de coordination consacrée au suivi des projets structurants et des infrastructures d'accompagnement s'est tenue mardi au siège du ministère des Hydrocarbures, sous la présidence du secrétaire général du ministère, Medjelled Miloud, avec la participation des secrétaires généraux des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des Mines et des Industries minières ainsi que de l'Hydraulique. Les travaux ont porté sur l'état d'avancement de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, du projet intégré de phosphate et des infrastructures nécessaires à leur mise en production. Les participants ont notamment examiné les besoins en ressources hydriques et le renforcement des capacités de transport ferroviaire et logistique afin d'assurer l'acheminement des minerais vers les unités de traitement et les ports d'exportation. La réunion a également permis de faire le point sur les projets de traitement du minerai de fer à Gara Djebilet et à Toumiat (Béchar), ainsi que sur les complexes de valorisation du phosphate à Bled El Hadba (Tébessa) et Oued Kebrit (Souk Ahras). Les responsables ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les secteurs concernés et de lever rapidement les contraintes techniques et administratives afin de respecter les délais de réalisation, conformément aux orientations du président de la République visant à faire du secteur minier un levier de diversification économique et de souveraineté industrielle.

Ismaïl

CONSTANTINE

Le président Tebboune met fin aux fonctions du wali Sayouda

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a limogé le wali de Constantine et désigné à sa place l'actuel wali de Béjaïa. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé aujourd'hui un décret présidentiel mettant fin aux fonctions de M. Sayouda

Abdelkhalek, wali de la wilaya de Constantine », a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. Le chef de l'État a désigné le wali de Béjaïa Kerbouche Kamel Eddine à la tête de la wilaya de Constantine, selon la même source. Le président a également chargé le

secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, Yahiaoui Said, de gérer les affaires de la wilaya par intérim, a ajouté la Présidence de la République. Les raisons du limogeage du wali de Constantine n'ont pas été précisées. M. Sayouda était en poste depuis septembre 2022.

Kamel

ÉLECTION DE KHALIDA BOUFEDECHE

Le Parlement panafricain adresse ses félicitations

Le président du Parlement panafricain (PAP), M. Fateh Boutbig, a adressé ses félicitations à Mme Khalida Boufedeché à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN), lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses nouvelles responsabilités. Dans son message, le président du PAP a estimé que cette élection traduit la confiance accordée à Mme Boufedeché ainsi que la reconnaissance

de ses compétences et de sa capacité à conduire les travaux de l'institution législative durant cette étape. Il a souligné que cette responsabilité contribuera au renforcement du rôle constitutionnel de l'APN, à l'amélioration de l'action parlementaire et à la consolidation de la pratique démocratique, dans l'intérêt des aspirations du peuple algérien. M. Fateh Boutbig a également relevé que l'accession de Mme Khalida Boufedeché à la présidence de

l'APN illustre les avancées réalisées par l'Algérie en matière de promotion de la femme et de son accès aux hautes fonctions de l'État. Il a, enfin, réaffirmé la volonté du Parlement panafricain de poursuivre le renforcement de la coopération et de la concertation avec l'Assemblée populaire nationale afin de promouvoir les intérêts communs et de consolider les valeurs de solidarité et d'intégration entre les peuples africains.

A.L

INCENDIE SURVENU À BORD DE DEUX NAVIRES AU PORT DE DAMIETTE :

L'Égypte confirme la piste du drone

L'Égypte a confirmé jeudi qu'un drone était à l'origine de l'incendie qui s'est déclaré à bord de deux navires au port de Damiette, sur la côte méditerranéenne, au lendemain de la maîtrise du sinistre.



Par Nadine

« Après l'extinction de l'incendie ayant touché deux navires au port de Damiette le 29 juillet 2026, les premières investigations menées par les autorités compétentes ont révélé que l'incident avait été provoqué par un drone », a indiqué le gouvernement égyptien dans un communiqué. Le communiqué précise qu'aucune par-

tie n'a, à ce stade, revendiqué la responsabilité de l'incident. Les autorités poursuivent leurs investigations afin de déterminer les circonstances de l'incident et de prendre les mesures nécessaires « pour protéger les intérêts de l'Égypte et sa sécurité nationale », ajoute le texte. Cette confirmation intervient au lendemain d'une explosion ayant frappé une unité flottante de stockage de gaz na-

tural liquéfié (GNL), appartenant à une entreprise américaine, exploitée par celle-ci et battant pavillon des Îles Marshall, au port égyptien de Damiette, selon la société spécialisée dans les risques maritimes Ambrey. Mercredi, le président américain Donald Trump a promis une réponse « très ferme » après qu'un drone a frappé un méthancier appartenant à une entreprise américaine en Égypte.

TURQUIE

Plusieurs incendies attisés par le vent dans le sud du pays

La Turquie luttait contre plusieurs incendies de forêt attisés par des vents violents en particulier dans les régions touristiques du sud du pays, nécessitant d'importants moyens, selon les autorités. Un foyer en particulier dans la province de Mugla (sud-ouest) mobilise cinq avions et dix-huit hélicoptères, plus de 90 camions de pompier et engins de chantier ainsi que des centaines d'hommes, détaille le ministère turc de l'Agriculture et des forêts. « Avec la lutte menée par nos équipes par voie aérienne et terrestre, nous travaillons

sans relâche pour prendre le feu complètement sous contrôle », indique le ministère sur les réseaux sociaux. Selon les médias, l'autoroute qui relie la ville touristique d'Antalya à la station balnéaire de Fethiye, sur la côte sud, a dû être fermée à la circulation en raison des fumées. La chaîne de télévision privée NTV rapporte également que l'accès au site antique d'Olympos a été fermé. L'incendie, dont la cause reste à déterminer, s'est déclaré dans une zone agricole et s'est propagé à la forêt, précise la préfecture de Mugla qui ajoute que 202

personnes ont été évacuées ainsi que les patients d'un hôpital local. Un autre foyer dans l'ouest du pays a par ailleurs éclaté dans l'après-midi dans la région boisée de Balıkesir, sur la côte égéenne, le long de la route qui relie Izmir, troisième ville du pays, à la région des Dardanelles. La Turquie a récemment envoyé deux avions Air Tractor de lutte contre les incendies à l'Espagne et deux autres à la France, deux pays confrontés à des mégafeux de forêt en raison de la sécheresse et des fortes chaleurs, qui l'ont épargnée jusqu'à présent. **Kamel**

CISJORDANIE OCCUPÉE

Le Canada condamne les violences persistantes de l'occupation sioniste

Le Canada a condamné les violences persistantes de l'entité sioniste en Cisjordanie occupée et appelé à une désescalade ainsi qu'à la protection des civils. « Le Canada condamne les violences persistantes de l'entité sioniste en Cisjordanie occupée. L'expansion des colonies (sionistes) en Cisjordanie doit cesser », a déclaré le ministre canadien des Affaires étrangères

dans un message publié sur les réseaux sociaux. Il a souligné que « les colonies (sionistes) sont illégales au regard du droit international et compromettent les perspectives de paix, de sécurité et de stabilité », insistant sur le fait que « le droit international humanitaire doit être respecté et que tous les civils doivent pouvoir vivre en toute sûreté et sécurité ». Cette déclaration in-

tervient alors que l'armée et les colons sionistes intensifient leurs agressions à travers la Cisjordanie occupée. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 73.335 martyrs et 174.052 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes. **Ismain**

ROYAUME-UNI

Plus de la moitié de l'Angleterre en état de sécheresse

Plus de la moitié de l'Angleterre a été déclarée en état de sécheresse, alors que le mois de juillet est en passe de devenir le plus sec jamais enregistré, a annoncé l'Agence nationale de l'environnement. Une vaste zone du centre, de l'est et du sud du territoire « connaît actuellement une sécheresse éclair », qui s'est développée « très rapidement sous l'effet conjugué de précipitations très faibles et de températures élevées », a indiqué l'agence dans un communiqué. Les précipitations de juillet n'ont atteint que 7% du niveau habituellement observé à cette période de l'année, et même seulement 1% dans le sud de l'Angleterre. Les régions concernées sont notamment l'East Anglia (est), le Hertfordshire, le Grand Londres, la vallée de la Tamise, le Hampshire et l'île de Wight, le Devon, les Cornouailles ainsi que les West Midlands au centre. Un autre tiers du pays est également considéré comme connaissant un temps sec prolongé. « Le niveau des cours d'eau baisse, les agriculteurs sont contraints de récolter plus tôt que prévu, le risque d'incendie s'accroît et des millions de personnes sont soumises à des restrictions d'utilisation de l'eau », a précisé l'Agence de l'environnement dans son communiqué. « Nous consommons actuellement l'eau plus vite que la nature ne peut la renouveler. Une deuxième sécheresse estivale consécutive (après celle de 2025) constitue une situation d'une gravité exceptionnelle, qui aura des répercussions durables sur notre environnement, la faune et l'économie », a prévenu Helen Wakeham, directrice de l'eau à l'agence, et présidente du groupe national sur la sécheresse, qui s'est réuni mardi en fin de journée. L'Angleterre a déjà connu trois vagues de chaleur depuis mai, et une quatrième est en cours, indique l'Agence de l'environnement. Le mois de juin a été le plus chaud depuis le début des relevés météorologiques en 1884, avec un record de température battu plusieurs jours de suite, durant une vague de chaleur exceptionnelle qui a provoqué la fermeture d'écoles, ou encore des perturbations dans les transports. Le nouveau record observé a été de 38 C le 26 juin, à Lingwood, dans l'est du pays, a indiqué l'agence nationale de météorologie, le Met Office. **Kamel**

ARMÉNIE

Le Premier ministre annonce la dernière réunion avant sa démission

Le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a annoncé jeudi que son gouvernement avait tenu sa dernière réunion avant sa démission, dans le cadre de la procédure institutionnelle suivant la mise en place de la neuvième législature du Parlement, à l'issue des élections de juin. À l'issue de la réunion du Cabinet, Nikol Pachinian a précisé que son gouvernement remettra sa démission dimanche, conformément à la Constitution. Le président arménien, Vahagn Khatchaturian, chargera ensuite le candidat désigné par la majorité parlementaire de former le nouveau gouvernement, selon l'agence de presse russe TASS. « C'est donc la dernière fois que nous nous réunissons dans cette composition », a déclaré Nikol Pachinian, soulignant que plusieurs membres du gouvernement poursuivront leur activité en tant que députés. L'Arménie a organisé des élections législatives le 7 juin afin d'élire les députés de la neuvième législature de l'Assemblée nationale. Selon les résultats officiels, le parti au pouvoir Contrat civil, dirigé par Nikol Pachinian, est arrivé en tête avec 49,74 % des suffrages. Le parti Arménie forte, conduit par l'homme d'affaires Samvel Karapetyan, a obtenu 23,27 %, tandis que l'Alliance Arménie de l'ancien président Robert Kotcharian a recueilli 9,9 % des voix. **A.L.**

MOSTAGANEM

Sidi Lakhdar prépare la rentrée scolaire

Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027, les travaux de réhabilitation de l'école primaire Chahid Lakhdar Moussaoui, située à douar Takour, dans la commune de Sidi Lakhdar (wilaya de Mostaganem), enregistrent une avancée significative.



Par Tayeb Bey Abdelkader

Le chantier a fait l'objet d'une visite d'inspection des autorités locales, venues s'assurer de l'état d'avancement des travaux de maintenance et de réhabilitation engagés afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions dès la prochaine rentrée. Au cours de la visite, les responsables ont constaté la progression des différents aménagements en cours, notamment la réalisation d'un terrain de sport en gazon synthétique destiné aux élèves, la pose de nouvelles

portes et fenêtres, ainsi que des travaux de peinture, de rénovation et d'embellissement de l'établissement. Ces interventions visent à améliorer le cadre scolaire, à offrir un environnement éducatif agréable et sécurisé et à favoriser de meilleures conditions d'apprentissage pour les élèves. Les autorités locales ont rappelé que ces opérations s'inscrivent dans un vaste programme de préparation des établissements scolaires, accordant une attention particulière à la qualité des infrastructures éducatives afin de garantir un accueil optimal des

élèves et des équipes pédagogiques à l'approche de la nouvelle année scolaire. Il convient de souligner que le programme de maintenance des établissements éducatifs de cette année concerne 15 écoles primaires sur les 24 que compte la commune de Sidi Lakhdar. Cet important investissement traduit la volonté de la commune de faire de l'école une priorité, en offrant des établissements modernes, sûrs et fonctionnels, propices à la réussite scolaire et au développement des générations futures.

HASSI MAMÈCHE (MOSTAGANEM)

Trois enfants attaqués par des chiens errants

Trois enfants ont été victimes d'une attaque de chiens errants à Douar Bou-rahla, relevant de la daïra de Hassi Mamèche, (wilaya de Mostaganem), nécessitant une intervention rapide des services de santé et des autorités locales. Les victimes ont été transportées à la polyclinique de Hassi Mamèche pour

recevoir les premiers soins, avant leur transfert aux urgences de Kharouba puis à l'hôpital Che Guevara afin de poursuivre les examens médicaux et le protocole thérapeutique préventif. Selon le rapport établi par l'équipe médicale, l'état de santé des trois enfants est stable et ne suscite aucune inquiétude. La fil-

lette (R.Y.) a quitté l'établissement hospitalier pour poursuivre son traitement à domicile, tandis que les deux garçons (B.S.J.) et (R.N.) demeurent sous surveillance médicale. Les services compétents poursuivent leurs interventions contre les chiens errants afin de renforcer la sécurité publique. **Zakaria D.**

KHEIR EDDINE (MOSTAGANEM)

Un incendie maîtrisé dans une exploitation agricole à Amarna

Les éléments de la Protection civile de l'unité de Kheir-Eddine, dans la wilaya de Mostaganem, sont intervenus, mercredi, à 12 h 45, pour éteindre un incendie ayant touché des branches d'ar-

bres sèches à l'intérieur d'une ferme située dans la forêt d'Amarna, dans la commune de Kheir-Eddine. Grâce à la rapidité de l'intervention, le feu a été maîtrisé avant qu'il ne se propage

aux habitations voisines. L'opération a également permis de sauver 15 bottes de foin ainsi que 130 têtes de moutons, évitant ainsi d'importantes pertes matérielles. **Zakaria D.**

MOSTAGANEM

Contrôles nocturnes dans les fast-foods et cafés

Dans le cadre de la prévention des intoxications alimentaires et de la protection de la santé publique, une opération de contrôle et d'inspection a été menée dans la soirée de mercredi, à 23 heures, par les agents de la répression des fraudes, en coordination avec le Bureau communal d'hygiène. Cette intervention a ciblé plusieurs établissements de restauration rapide et cafés afin de vérifier le respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, particulièrement en cette période estivale marquée par une forte fréquentation des établissements de restauration. Les inspections ont permis de constater plusieurs infractions portant atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs, notamment le non-respect des conditions d'hygiène lors de la préparation et de la présentation des denrées alimentaires. Les équipes de contrôle ont procédé à la saisie et à la destruction de 4,800 kg de pâte à pizza surgelée ainsi que de 1,800 kg de mayonnaise préparée artisanalement, reconnue impropre à la consommation en raison de son état de dégradation et de l'odeur nauséabonde qu'elle dégageait. Les contrevenants ont été convoqués afin de compléter les procédures judiciaires prévues par la réglementation en vigueur. La commission mixte a également proposé la fermeture administrative temporaire des établissements n'ayant pas respecté les conditions d'hygiène et de salubrité, dans le but de préserver la santé des citoyens et de garantir le respect des normes sanitaires imposées aux professionnels du secteur alimentaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre des campagnes de contrôle intensifiées menées durant la saison estivale à travers la wilaya de Mostaganem afin de lutter contre les pratiques susceptibles de provoquer des intoxications alimentaires et d'assurer aux consommateurs des produits conformes aux exigences de qualité et de sécurité sanitaire. **Tayeb Bey Abdelkader**

MOSTAGANEM

La CCI Dahra à l'écoute des entreprises industrielles à Kheir-Eddine

Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises économiques et du renforcement des services qui leur sont destinés, notamment en matière de délivrance des certificats d'origine et de producteur, les cadres de la Chambre de commerce et d'industrie Dahra de Mostaganem ont effectué, mercredi, une visite de terrain à l'entreprise Forever Graou, spécialisée dans la fabrication d'engrais, située dans la commune de Kheir-Eddine. Cette visite a permis de découvrir les différentes étapes du processus de production et d'évaluer les capacités industrielles et techniques de l'entreprise, témoignant de son niveau de développement ainsi que de son engagement en faveur des normes de qualité et de production. Cette initiative s'inscrit dans les efforts de la Chambre visant à accompagner les opérateurs économiques et à soutenir le développement du tissu industriel local. **Zakaria D.**

POLICE DE MOSTAGANEM

Une personne suspectée de tentative de meurtre arrêtée

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité urbaine, notamment les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, les éléments de la Brigade de répression de la criminalité relevant du Service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont arrêté, une personne soupçonnée d'être impliquée dans une affaire de tentative de meurtre avec préméditation à indiqué un communiqué rendu public. L'arme blanche utilisée lors des faits a également été saisie, l'affaire a été élucidée à la suite d'une patrouille de police qui effectuait sa mission au centre-ville de Mostaganem, lorsque les agents ont remarqué une rixe sur la voie publique. Les investigations ont permis de constater qu'un individu avait tenté de tuer un citoyen à l'aide d'une arme blanche de grande taille. Le suspect a été immédiatement interpellé et conduit au siège du service pour la poursuite de l'enquête, tandis que l'arme du crime a été saisie. Cette affaire avait fait l'objet d'une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le suspect a été présenté par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem. **B. Adda**

CHETOUANE (TLEMCEIN)

Le wali inspecte une résidence universitaire de 500 lits



Par A Raouf

Dans le cadre du suivi de l'avancement des projets de développement relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et en prévision de la rentrée universitaire 2026/2027, le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a effectué, une visite d'inspection au projet de réalisation d'une ré-

sidence universitaire de 500 lits dans la commune de Chetouane, (wilaya de Tlemcen), a indiqué un communiqué rendu public. En présence de la directrice des Équipements publics, de l'entreprise chargée de la réalisation ainsi que des cadres de la direction des Œuvres universitaires de Tlemcen, M. le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux et du taux de réalisation. Il a également constaté sur le terrain les travaux exé-

cutés en application des instructions qu'il avait données lors de ses précédentes visites. À cette occasion, M. le wali a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et de renforcer les chantiers en main-d'œuvre afin d'accélérer le rythme des travaux et d'assurer la réception du projet dans les plus brefs délais, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'accueil des étudiants durant la prochaine année universitaire.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS

70 projets pour "ProtoMarket" 2026

L'université Djillali Liabès (UDL) de Sidi Bel-Abbès vient d'engager 70 projets innovants dans la deuxième édition du défi national "ProtoMarket2026", lancé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ce programme d'accélération intensif qui se déroule

actuellement, vise à transformer les prototypes universitaires en produits directement commercialisables sur le marché économique. Objectifs stratégiques du défi : Commercialisation rapide, création de valeur, souveraineté technologique. Les projets sélectionnés par l'incubateur de l'uni-

versité Djillali Liabès (Star Dz) bénéficient d'un soutien financier progressif selon le niveau de technologie. Concernant les critères d'éligibilité, ils sont requis et doivent répondre à la maturité technologique, au dossier réglementaire ainsi qu'au statut de l'étudiant.

Noui Moussa

EL-BAYADH

Saisie de 3 000 unités d'alcool, trois arrestations

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes, les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'El Bayadh, ont procédé, durant la semaine écoulée, à l'arrestation de 31 personnes impliquées dans diverses affaires liées au trafic et à

la consommation de stupéfiants, de psychotropes ainsi que de boissons alcoolisées, a indiqué un communiqué rendu public. L'ensemble des opérations a permis la saisie de 70 capsules de psychotropes, de 2 987 unités de boissons alcoolisées de différents types et volumes, ainsi

que d'une quantité de drogue (kif traité). Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, des dossiers judiciaires ont été établis et les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh.

B. Adda

SAÏDA

Algérie Télécom signe six conventions de partenariat

Le wali de Saïda, M. Ammoum Merroumi, a présidé, dans la soirée de mercredi, en compagnie de M. Refas Mohamed, président de l'Assemblée populaire de wilaya, au Centre de développement des compétences situé au quartier Dhahr Ech-Cheikh, la cérémonie de signature de six (06) conventions entre le Centre de développement des compétences relevant

d'Algérie Télécom de Saïda et plusieurs secteurs, notamment l'éducation, la santé, la jeunesse et les sports, l'industrie, la formation et l'alphabétisation, a indiqué un communiqué rendu public. Et ce, dans le but d'assurer une formation de haute qualité et de développer les compétences dans différents domaines, notamment au profit des jeunes porteurs de pro-

jets. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme et MM. la conseillère du Président-directeur général d'Algérie Télécom, le directeur de l'Université de Saïda, le chef de la daïra de Saïda, le directeur opérationnel d'Algérie Télécom de Saïda, des directeurs exécutifs ainsi que du chargé de la gestion des affaires de la commune de Saïda.

AR

ORAN

La wilaya accueille des jeunes de Tébessa

Une délégation de jeunes de la wilaya de Tébessa est arrivée à Oran dans le cadre du programme national d'échange de jeunes entre les wilayas, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran. Selon la même source, les participants séjourneront durant toute la période, qui s'étalera sur près de deux semaines, à la maison de jeunes Belkadi Tahar, où un riche programme d'activités a été élaboré à leur intention. Celui-ci comprend notamment des visites culturelles, des sorties touristiques ainsi que des activités récréatives, leur permettant de découvrir les principaux atouts historiques, patrimoniaux et touristiques de la capitale de l'Ouest algérien, tout en favorisant les échanges et le rapprochement avec les jeunes de la wilaya d'accueil. La DJS d'Oran a souligné que cette opération, initiée par le ministère de la Jeunesse, s'inscrit dans les efforts déployés par les pouvoirs publics pour consolider les valeurs de citoyenneté, de cohésion nationale et de vivre-ensemble à travers des rencontres entre les jeunes issus des différentes wilayas du pays. Oran poursuit ainsi son engagement dans la mise en œuvre de ce programme national, après avoir déjà accueilli plusieurs délégations juvéniles dans le cadre de cette même opération, notamment celles de la wilaya de Ouargla et, plus récemment, de Batna. Ces échanges offrent aux participants l'occasion de mieux connaître la diversité culturelle et géographique de l'Algérie tout en développant des relations d'amitié et de coopération entre les jeunes des différentes régions du pays, souligne-t-on.

AR

EMIGRATION CLANDESTINE

Trois passeurs et 48 personnes arrêtés à Oran

Les éléments de la 1^{re} sureté urbaine de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran ont réussi, au cours de la semaine dernière, à démanteler la structure organisationnelle d'un réseau criminel à dimension internationale, activant dans l'organisation de traversées d'émigration clandestine par voie maritime, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération s'est soldée par l'interpellation de 48 personnes, dont trois organisateurs. Les investigations menées par les enquêteurs de la brigade, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier les organisateurs de la traversée ainsi que le mode opératoire adopté pour le regroupement et le déplacement des candidats. Ainsi, 48 candidats à l'émigration clandestine ont été interpellés. Cette opération a été suivie par une perquisition mandatée d'un domicile qui était exploité pour héberger les candidats à l'émigration. Cette opération a également permis la saisie et la récupération de : Sommes d'argent en devise étrangère dépassant 2 000 euros, ainsi qu'une somme de 330 millions de centimes en monnaie nationale et un (01) véhicule utilisé pour faciliter les déplacements. Les suspects ont été présentés par devant M. le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucene.

BA

TISSEMSILT

Un mort et un blessé dans une collision routière

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu mercredi à 14h28 au niveau du carrefour El Ayoun-Salmana, sur la route nationale n°14, dans la commune d'El Ayoun, daïra de Khemisti, dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué la Protection civile. L'accident s'est produit à la suite d'une collision entre un camion-malaxeur de béton et un véhicule de tourisme. Bilan : un mort et un blessé. La victime, restée coincée à l'intérieur du véhicule, a été dégagée par les secours avant d'être transportée à la morgue de l'hôpital local. Une seconde personne, blessée à divers degrés, a reçu les premiers soins sur les lieux avant d'être transportée au service des urgences de l'hôpital de Khemisti. Pour cette intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé une ambulance et un camion d'intervention.

RA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

2^{ème} AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°: 026/DEP/2026 APRES UNE INFRACTUOSITE

N° d'Opération : N1.011.044.01.4008.000.008.25.002

Intitulé de l'opération : Etude, suivi et réalisation d'une école primaire type "2" à Hay El INARA (Lotissement 511 Béchar)

Monsieur le responsable de l'action de la direction des équipements publics de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE «2» A HAY EL INARA (LOTISSEMENT 511 Béchar) , EN DEUX LOTS SEPARES :

LOT N°02 : CANTINE 200R + TROIS (03) LOGEMENTS D'ASTREINTE (01F04 + 02F03)

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant :

A/ CAS DE SOUMISSION SEULE :

Lot N°02 :

- 1) **Capacité professionnelle :** Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **TROIS (III) ou plus en bâtiment** comme activité principale en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- 2) **Capacités Techniques / Références professionnelles :** Avoir déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 15.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution ou attestation des travaux délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.
- 3) **Capacités Financière :** Avoir un cumul des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) dépasse ou égale à 15.000.000,00 DA justifié par le certificat « C N°20 » et/ou les bilans financiers.

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

Pour être éligible,

Lot N°02 :

- 1) le Chef de file doit avoir un certificat de qualification et classification catégorie Trois (III) ou plus en Bâtiment et chaque membre de groupement un certificat de qualification et classification catégorie Deux (II) ou plus en Bâtiment le groupement Avoir déjà réalisé, au moins un projet en bâtiment d'un montant égal à 15.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution ou attestation des travaux délivrée par les maîtres d'ouvrages publics. Et Avoir un cumul des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2022, 2023 et 2024) dépasse ou égale à 15.000.000,00 DA

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar, Site Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois (03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que selon le cas, la mention : « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLETS D'EVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°: 026/DEP/2026,

REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE «2» A HAY EL INARA (LOTISSEMENT 511 Béchar)

LOT N° :

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- A- **DOSSIER DE CANDIDATURE:** (Voir l'article 09 du cahier des charges).
- B- **OFFRE TECHNIQUE:** (Voir l'article 09 du cahier des charges)
- C- **OFFRE FINANCIERE:** (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à **Quinze (15) jours** qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B. :

- Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.
- Les moyens humains et matériels remplissant les conditions minimales de la préqualification technique (Note technique éliminatoire) ayant servi pour d'autres projets conclus avec la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Béchar, ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation des offres.

LE DIRECTEUR

Réflexion 02/08/2026

ANEP : 2631011621

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

NIF : 408015000031086

MISE EN DEMEURE n°01

- Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
- Vu le marché n°02/BE /2026 conclu avec l'entreprise des grands travaux de l'ouest « EGTO » représentée par Monsieur le président directeur général RAHIL Himed Ramzi ; demeurant à arbal le coté gauche de l'intersection de la route nationale n°4 et de la route menant à tafraoui . relatif au projet renforcement de la RN11 ,lot n°4 : renforcement de la RN 11 et du PK 398+958 au PK 402+958 sur 4 km (sens Oran /Mostaganem).
- Vu l'ODS n° 101 du 04/06/2026 portant notification
- Vu l'ODS n° 101 du 17/06/2026 portant de démarrage.
- Vu la négligence de projet par l'entreprise réalisatrice .

Entreprise des grands travaux de l'ouest « EGTO » en demeure n° 01 pour :

- 1- De redémarrer les travaux et de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels nécessaires pour l'achèvement et livraison du projet dans le plus bref délai.

Un délai de 72 heure à partir de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux ou le BOMOP, et accorde passé ce délai et faute d'entreprise d'y remédier à cette situation, d'autre mesures coercitives réglementaire seront appliquées

Le Directeur

Réflexion 02/08/2026

ANEP : 2631011626

المؤسسة الوطنية للإتصال والنشر والإشهار



Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité



Siège Social : 50 Rue Khelifa BOUKHALFA-BP. 355 R.P.16000 Alger, Algérie Tél/Fax : 021 23 83 24



<http://www.anep.com.dz/>



cel@communication@anep.com.dz



anep Groupe



anepgroupe

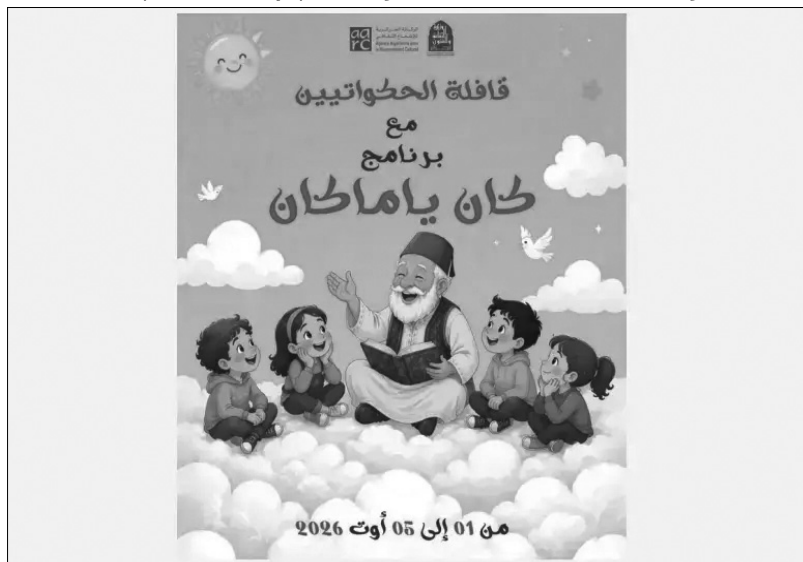


LinkedIn groupe ANEP

CARAVANE DES CONTEURS "IL ÉTAIT UNE FOIS" :

La deuxième phase à partir de ce 1er août à travers 15 wilayas

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement de la deuxième étape de la Caravane des conteurs intitulée "Il était une fois", prévue du 1 au 5 août prochain à travers 15 wilayas du nord du pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.



Par Sanae

Coordonnée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la Caravane dédiée au conte populaire sillonnera les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa, M'Sila, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès, Bouira, Jijel, Guelma, Annaba, Tipaza, Chlef, Relizane, Mostaganem et Sidi Bel-Abbes. Elle s'inscrit dans la démarche du ministère visant à "rapprocher l'action culturelle des citoyens", notamment les enfants et les jeunes, dans le cadre de sa "politique de préservation du patrimoine culturel immatériel

et de renforcement de la présence de l'art oral dans la vie culturelle nationale". Elle fait suite à une première phase "menée avec succès durant avril et mai derniers dans les dix wilayas du Sud nouvellement créées", rappelle le communiqué. La "Caravane des conteurs" vise à "faire revivre l'art du conte populaire (halkouati), un des piliers du patrimoine oral algérien et à redonner à la légende populaire sa place en tant que moyen de transmission des valeurs, savoirs et traditions", explique le ministère. Au-delà de sa dimension patrimoniale, cet art "contribue également au développement de l'imagination et de la créativité chez les

enfants, ainsi qu'à l'ancrage de l'identité nationale", souligne le ministère, précisant que ce programme s'inscrit dans le "prolongement d'une série d'initiatives culturelles en faveur de la valorisation du patrimoine immatériel". "Il était une fois" était notamment marqué par une semaine d'"animations culturelles intenses au niveau de plusieurs établissements culturels", a-t-on rappelé. Par ailleurs, des séances de conte ont été organisées, en coordination avec la Société d'exploitation des tramways (Setram) à bord des rames de tramway dans 7 wilayas, une expérience saluée par le public, conclut le communiqué.

FAMILLES TOUCHÉES PAR LES FEUX DE FORÊT :

Le CRA lance une large opération de solidarité

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, mercredi, une large opération de solidarité au profit des familles touchées par les feux de forêt ayant eu lieu dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un communiqué de l'organisation. Cette opération, qui comprend "la distribution de 800 appareils électroménagers et de 4430 unités de literie (matelas et couvertures)" vise à contribuer à "la prise en charge des besoins essentiels pour

les familles sinistrées, afin de les aider à un retour progressif à une vie normale". Le CRA a rappelé, dans son communiqué, qu'il poursuit, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Transports, et les autorités locales, et avec le soutien des entreprises économiques nationales, la mise en œuvre de ses interventions de terrain visant à appuyer les efforts des pouvoirs publics en matière de

prise en charge des familles touchées par les récents feux de forêts ayant frappé plusieurs wilayas du pays, partant de sa noble mission humanitaire et de son engagement national inimmuable au service de la patrie et des citoyens. Le CRA a, par ailleurs, assuré que ses activités de terrain se poursuivront, avec une coordination permanente avec les pouvoirs publics jusqu'à la prise en charge totale des familles sinistrées. Sanae

DÉLÉGUÉE NATIONALE À LA PROTECTION DE L'ENFANCE :

Cherfi reçoit une délégation d'enfants de la diaspora et du Sud du pays

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a reçu, au siège de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), une délégation d'enfants des camps d'été de l'année 2026, issus de la diaspora et du Sud du pays, a indiqué l'Organe dans un communiqué. La visite a été l'occasion pour ces enfants d'écouter un exposé sur les mé-

canismes nationaux de protection de l'enfance de toutes les violations et sur les programmes nationaux, afin de garantir l'exercice de leurs droits sur le terrain. Les enfants ont également visité la cellule de réception des signalements, via le numéro vert "1111", et ont reçu de plus amples explications sur les modes de réception des appels et des signalements par les enfants et

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE :

Une réunion de suivi du déroulement des camps d'été

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a présidé une réunion par visioconférence avec les organisateurs des camps de vacances relevant des instances, associations, entreprises et institutions publiques et privées, dédiée au suivi du déroulement des camps d'été pour la saison 2026, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres centraux et des services des directions de la jeunesse et des sports des wilayas côtières, le ministre a insisté sur la nécessité du "respect strict des normes définies par les textes législatifs et réglementaires régissant les camps d'été, notamment celles relatives à la sécurité, la sûreté et la santé des enfants et des jeunes, en les plaçant au-dessus de toute considération". Il a également souligné l'importance de "respecter les profils pédagogiques adoptés et de se conformer au programme officiel d'activités élaboré par le ministère, de manière à renforcer l'identité nationale et à ancrer les valeurs de citoyenneté, d'appartenance et d'éducation chez les enfants, tout en garantissant un contenu éducatif et récréatif intégré et constructif", ajoute la même source. Dans ce même contexte, le ministre a rappelé la nécessité de "veiller à la transmission régulière de l'ensemble des données, informations et rapports relatifs au déroulement des camps d'été via la plateforme numérique dédiée, relevant du ministère de la Jeunesse", afin de permettre un "suivi en temps réel, d'évaluer les performances et d'assurer une coordination efficace entre toutes les parties organisatrices", ce qui est de nature à "renforcer la gouvernance de ce programme national et à optimiser sa gestion". Rachid

2E FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN :

Un laboratoire pour l'accompagnement des projets algériens

Le 2e Festival international du court métrage de Timimoun, prévu en novembre prochain, a annoncé le lancement d'un laboratoire national dédié au développement de projets de courts métrages de fiction, en hommage au réalisateur et scénariste algérien Anis Djaad (1974-2026), indiquent les organisateurs. Baptisée "Résidence de création Anis Djaad Gourara Lab", l'initiative se veut un hommage au parcours d'Anis Djaad et à sa "vision adoptée tout au long de sa carrière, dans le développement de l'idée et du scénario, pierre angulaire de la réalisation cinématographique", expliquent les organisateurs dans un communiqué. Ouvert aux réalisateurs et scénaristes algériens, résidant en Algérie ou à l'étranger, le programme couvre l'ensemble des étapes de réalisation cinématographique notamment le développement du scénario, la construction des personnages, la réalisation et la production, en plus d'une formation à la présentation de leurs projets devant les professionnels. Les porteurs de projets de court métrage de fiction dont le tournage n'a pas encore débuté, peuvent soumettre leurs candidatures du 1 août au 1 septembre 2026, indiquent les organisateurs, notant que les projets de fiction, d'animation ou les œuvres "hybrides" à dominante fictionnelle -au stade de traitement cinématographique-, sont également acceptés. Prévue en trois phases, la résidence se déroule à Alger, pour le développement du projet, l'écriture et la définition de la vision cinématographique, à Tinerkouk, pour la finalisation des dossiers de scénario, techniques et de production et à Timimoun, où les projets seront présentés lors de rencontres professionnelles et d'entretiens individuels. Une bourse "Anis Djaad" sera attribuée à l'issue de l'atelier à l'un des projets, incluant un soutien à la réécriture, à la production, au financement, ainsi qu'un accompagnement juridique, technique et stratégique, avec comme objectif d'accompagner le film jusqu'à sa projection lors de l'édition 2027 du festival. Sanae



RHUME EN ÉTÉ : Symptômes, traitement, la clim' en cause ?

Le rhume est un terme qui désigne des infections respiratoires hautes, "soit une rhinite (une inflammation de la muqueuse du nez) soit une rhinopharyngite (une inflammation du nez et de l'étage supérieur du pharynx

L'hiver étant la saison de prédilection pour la prolifération des virus, le rhume est donc plus souvent rencontré en cette saison. Mais il est possible de contracter la maladie au moment des beaux jours, alors même que la température s'est radoucie, la faute à la climatisation et aux allergies. "Le rhume en été est généralement confondu avec une rhinite allergique, c'est-à-dire une allergie saisonnière", précise le médecin. Appelée aussi rhume des foin, elle est provoquée par des allergènes comme le pollen, qui prolifèrent en été. Il arrive parfois que certaines personnes ne puissent pas faire la différence entre une rhinite d'origine virale et une rhinite d'origine allergique. En été, en effet, certains pollens, selon la région ou le pays dans lequel on séjourne, peuvent gêner les allergiques. Celles par exemple qui se trouvent en montagne peuvent être gênées par les graminées, et par l'ambroisie pour celles qui séjournent en région Rhône Alpes à partir de mi-août. "Pour reconnaître les deux types de rhinite, il y a premièrement les symptômes oculaires : la moitié des personnes allergiques ont les yeux qui pleurent ou des conjonctivites. Les écoulements nasaux sont plus clairs, et il peut aussi y avoir des démangeaisons et irritations au niveau de la gorge, ajoute le docteur Romain Troalen. Tandis que dans les allergies, il n'y a pas de fièvre, rarement de la fatigue ni des douleurs



musculaires". La principale cause du rhume en été est une mauvaise utilisation des systèmes de refroidissement (climatisation, ventilateurs). En effet, les écarts de température forts et brusques provoquent un échauffement des muqueuses : les vaisseaux sanguins se dilatent lors de phases de chaleur et au contraire se contractent lorsqu'il fait froid. En alternant subitement un environnement frais, voire froid, sous l'effet de la climatisation, puis un environnement chaud

et pollué à l'extérieur, les phases de contraction et dilatation se multiplient, et on devient plus sensible aux virus. "De plus, les fortes climatisations propagent le virus dans toutes les pièces, ce qui répand la maladie. C'est également le cas en voiture, surtout lorsque le filtre de la climatisation est vieux et garde un virus". Parmi les causes, le stress peut également déclencher une baisse des défenses immunitaires et donc une exposition plus aigüe aux virus du rhume.

Laryngite : durée, symptômes, contagieuse ou pas ?

La laryngite est virale dans la très grande majorité des cas. Divers virus peuvent être en cause, mais les virus parainfluenzae sont les plus fréquents. Cette affection peut être aiguë, ponctuelle, ou se pérenniser dans le temps et être chronique. La laryngite chronique est la plupart du temps rencontrée chez l'adulte. Celle-ci correspond à une inflammation chronique de la muqueuse laryngée, paroi interne du larynx. Elle peut être favorisée par d'autres infections, par exemple le tabac ou le reflux gastro-œsophagien. Les symptômes diffèrent suivant si la laryngite est aiguë ou chronique. Les symptômes d'une laryngite aiguë : Modification brutale de la voix : voix rauque Difficultés à parler : les cordes vocales peuvent être gonflées Toux sèche Douleurs du larynx, soit en bas de la gorge Difficultés respiratoires, surtout chez l'enfant Les symptômes d'une laryngite chronique : Toux fréquemment sèche Sensation de gêne dans la gorge avec des raclements de gorge fréquemment nécessaires Une voix rauque, avec parfois des difficultés à parler. La laryngite est-elle contagieuse ? La laryngite étant majoritairement virale, "elle est contagieuse par contact direct comme des baisers, par les postillons, mais aussi par les objets souillés par la salive" indique le médecin. Quelle est la durée d'une laryngite ? La durée de la maladie est inférieure à une semaine. Il arrive qu'elle dure un peu plus longtemps. Au-delà de deux à trois semaines, il convient de consulter un médecin.

Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?



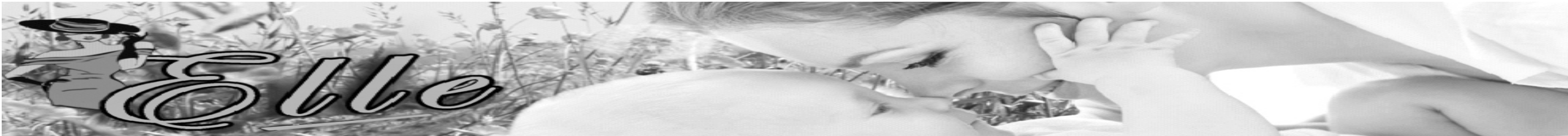
L'odynophagie désigne la douleur ressentie lors de la déglutition, c'est-à-dire au moment d'avaler des aliments, des liquides ou sa propre salive. Elle témoigne généralement d'une irritation, d'une infection ou d'une inflammation de la muqueuse de la gorge (pharynx) ou du tube digestif (œsophage). Il ne faut pas la confondre avec la dysphagie, qui est une sensation de blocage ou d'obstacle mécanique sans que la douleur soit le symptôme prédominant. Voici les principales causes à l'origine de cette douleur : Les causes infectieuses (Les plus fréquentes) Dans la grande majorité des cas, l'odynophagie est transitoire et liée à une affection ORL courante : Les angines et pharyngites : Qu'elles soient d'origine virale (comme le rhume, la grippe ou la mononucléose) ou bactérienne (comme le streptocoque). Les candidoses buccales ou œsophagiennes

: Une infection par un champignon (muguet), fréquente chez les personnes immunodéprimées ou après l'utilisation prolongée de corticoïdes inhalés. Les causes inflammatoires et digestives L'irritation peut provenir du système digestif inférieur : Le reflux gastro-œsophagien (RGO) : Les remontées acides de l'estomac brûlent la paroi de l'œsophage et de la gorge, créant une œsophagite douloureuse. L'œsophagite médicamenteuse : Certains médicaments (comme les antibiotiques de type tétracycline, l'aspirine ou les anti-inflammatoires) s'ils sont avalés avec trop peu d'eau, peuvent stagner et brûler localement la muqueuse. Les causes traumatiques ou environnementales Une agression physique : L'ingestion d'un aliment trop chaud, d'une arête de poisson (corps étranger), ou l'inhalation de fumée de tabac et de vapeurs toxiques

Diabète gestationnel : taux, causes, risques, que faire ?

Le diabète gestationnel est un trouble de la tolérance au glucose qui se traduit par une augmentation du taux de sucre dans le sang, découvert pour la première fois pendant la grossesse. S'il est bien pris en charge par une équipe pluridisciplinaire, les risques sont considérablement réduits et la grossesse se déroule tout à fait normalement. Voici tout ce qu'il faut savoir sur les taux, les causes, les risques et la conduite à tenir : Les taux de référence pour le diagnostic Le dépistage s'effectue soit par une prise de sang à jeun au 1er trimestre, soit par le test d'hyperglycémie provoquée (HGPO) entre la 24e et la 28e semaine d'aménorrhée (SA). le diagnostic est posé si une seule de ces valeurs est égale ou supérieure aux seuils suivants : À jeun : $\geq 0,92$ g/L (5,1 mmol/L) 1 heure après l'ingestion de 75g de glucose : $\geq 1,80$ g/L (10,0 mmol/L) 2 heures après l'ingestion : $\geq 1,53$ g/L (8,5 mmol/L) Les causes et facteurs de risque Pendant la grossesse, le placenta sécrète des hormones qui bloquent l'action de l'insuline (effet diabétogène). Pour compenser, le corps doit produire 2 à 3

fois plus d'insuline. Si le pancréas n'y parvient pas, le taux de sucre grimpe. Les principaux facteurs qui augmentent ce risque sont : Un âge maternel supérieur à 35 ans Un surpoids ou une obésité avant la grossesse (IMC ≥ 25) Des antécédents familiaux de diabète de type 2 (parents, frères/sœurs) Un antécédent de diabète gestationnel ou de bébé pesant plus de 4 kg lors d'une précédente grossesse. Les complications potentielles proviennent d'un excès de sucre chronique qui traverse le placenta. Pour le bébé : Le risque majeur est la macrosomie (poids de naissance supérieur à 4 kg), ce qui peut compliquer l'accouchement au niveau du passage des épaules. À la naissance, le bébé peut aussi faire une hypoglycémie transitoire ou souffrir de détresse respiratoire. Pour la mère : Il existe un risque plus élevé d'hypertension artérielle et de prééclampsie, d'excès de liquide amniotique induisant un accouchement prématuré, ainsi qu'un recours accru à la césarienne. À long terme, le risque de développer un diabète de type 2 au cours de sa vie est multiplié par 7



Marre des traces blanches de déodorant sur vos vêtements ? voici 2 astuces pour les enlever rapidement

Pour enlever rapidement les traces blanches de déodorant sur vos vêtements, l'astuce magique et immédiate consiste à frotter le tissu taché avec un morceau de jean ou du vinaigre blanc. Ces méthodes express permettent de sauver votre tenue du jour en un clin d'œil sans abîmer les fibres.Voici les 2 astuces les plus efficaces à utiliser selon l'urgence de la situation : Astuce 1 : Le frottement avec un jean (Ultra-rapide, sans eau)C'est la solution idéale si vous venez de vous habiller et que vous devez partir dans cinq minutes.Le principe : Prenez un jean propre (de préférence brut ou de couleur similaire).L'action : Frottez délicatement mais fermement le tissu en jean directement sur la trace blanche de votre haut.Le résultat : La texture du

denim agit comme une gomme. Elle attrape et décolle instantanément les résidus de poudre du déodorant sans laisser d'auréole humide. Astuce 2 : Le vinaigre blanc (Pour les traces incrustées)Si les traces résistent ou si le vêtement a déjà été porté, le vinaigre blanc élimine les résidus chimiques en profondeur.Le principe : Imbibez un chiffon propre de vinaigre blanc pur (ou dilué à parts égales avec de l'eau si le tissu est très fragile).L'action : Tamponnez et frottez doucement la zone concernée.Le résultat : L'acidité du vinaigre dissout les sels d'aluminium et les huiles contenus dans le déodorant. Pour les taches très incrustées, laissez tremper le vêtement 30 minutes dans une bassine d'eau vinaigrée avant de le passer en machine.



Comment se maquiller pour aller à la plage ?

Pour faire tenir son maquillage à la plage, misez avant tout sur des produits waterproof ! Le fond de teint waterproof est idéal pour camoufler boutons, rougeurs et cicatrices et s'utilise après l'application de votre crème solaire visage. Il permet de dévoiler un teint de poupée même après l'étape plage ou piscine car il résiste à l'eau. Formulé sans corps gras, ce type de fond de teint tient des heures et offre un rendu naturel. Pour éviter le mascara façon panda et afficher un regard hypnotisant sous l'eau ou sur le sable chaud, misez sur le make-up longue tenue. Aujourd'hui, de nombreuses marques surfent sur cette tendance et vous trouverez donc très facilement les must-have qui vont feront des yeux de biche en un clin d'œil. Mascara, ombre à paupières, crayon et eye-liner, ils se déclinent très souvent en version waterproof pour varier les looks. La première règle d'or et la plus essentielle de toutes : n'en faites pas trop ! Surtout l'été, ayez la main légère et bannissez l'effet too much. Si vous n'assumez pas votre teint nu pour diverses raisons, vous pouvez opter pour une BB Crème. qui est un atout de taille car elle associe généralement un bon indice de protection solaire tout en unifiant parfaitement le teint.

Comment porter le jean mom en été

Pour porter le jean mom en été, misez sur des hauts légers et fluides rentrés à l'intérieur afin de marquer sa taille haute iconique, tout en équilibrant sa coupe décontractée et légèrement bouffante. Sa longueur 7/8e est idéale pour dévoiler les chevilles et mettre en valeur vos chaussures estivales. Le choix des hautsLe débardeur ou crop top : Un top ajusté ou un débardeur à fines bretelles crée un contraste parfait avec le volume du jean.La chemise en lin : Portez-la légèrement oversize, entrouverte et nouée à la taille ou à moitié rentrée pour un look chic sans effort.La blouse bohème : Une blouse légère en coton blanc, ornée de broderies ou à motifs floraux, apporte une touche de féminité romantique. Le choix des chaussuresLes sandales minimalistes : Qu'elles soient plates ou dotées d'un petit talon carré, elles allongent la jambe et aèrent la silhouette.Les mules ou mocassins légers : Parfaits pour une tenue de bureau estivale, ils apportent une touche sophistiquée immédiate.Les baskets blanches en toile : Un classique indémodable pour un look streetwear décontracté et confortable au quotidien. Les accessoires indispensablesUne ceinture en cuir ou tressée : Elle souligne la taille et structure l'ensemble de la tenue.Un sac en osier ou un panier : L'accessoire estival par excellence pour casser le côté brut du denim.Des bijoux de cheville : Profitez de la coupe rétro coupée au-dessus des chevilles pour habiller vos jambes.



Chorba boulettes viande hachée et vermicelle



Ingredients: 350 g de viande hachée ½ oignon finement râpé ou haché 1 c-a-soupe de coriandre ciselée 4 feuilles de menthe ciselées Sel et poivre 1 pincée de cannelle 500 g de tomates mûres 1 oignon haché 1 bouquet de coriandre hachée 1 c-a-soupe de concentré de tomate 1 verre pois chiches trempés la veille ½ c-a-café de cannelle Sel poivre noir 1 petit verre de vermicelle **Préparation:** Dans un saladier, déposez la viande hachée. Ajoutez le demi-oignon finement haché, la coriandre ciselée, le sel, le poivre et une pincée de cannelle. Mélangez soigneusement jusqu'à obtenir une farce homogène puis façonnez de toutes petites boulettes (taille noisette). Réservez au frais le temps de préparer la base de la soupe. Dans une marmite, faites chauffer un filet d'huile à feu moyen. Ajoutez l'oignon haché et laissez revenir doucement jusqu'à ce qu'il devienne translucide. Incorporez ensuite les boulettes et faites-les dorer légèrement sur toutes les faces pour développer leur goût. Ajoutez la coriandre ciselée, la menthe, la branche de céleri, le sel, le poivre et la cannelle ainsi que le concentré de tomate. Versez un petit verre d'eau et laissez mijoter quelques minutes à feu doux pour concentrer les saveurs. Ajoutez environ 1,5 litre d'eau chaude puis les pois chiches trempés. Baissez le feu et laissez cuire quelques minutes seulement jusqu'à ce qu'ils soient tendres.

Combien d'heures un bébé dort-il à la naissance ?



Bébé dort par période de 3 à 4 heures. Quand il se réveille, il ne parvient pas à plonger seul dans le cycle suivant. Autrement dit, vous devrez l'aider à se rendormir de une à trois fois par nuit, du moins jusqu'au quatrième mois où il devrait "faire ses nuits" comme un grand. Enfin, pas de panique s'il vous semble parfois agité. Durant les six premiers mois, il passe d'abord par une phase de sommeil paradoxal (il gesticule, grogne, baille, respire fort...) avant de sombrer pour de bon dans les bras de Morphée. Attention, il existe deux catégories de

dormeurs : les petits et les gros. Vous ne devez donc pas vous inquiéter si votre bébé roupille non stop ou s'agite la plupart du temps. Un bébé dort beaucoup au cours des premiers mois de sa vie. Ses moments de sommeil sont supérieurs à ceux où il est éveillé puis le sommeil est de plus en plus court alors que les moments où il reste éveillé sont de plus en plus longs. A la naissance 18 à 20 heures environ De 1 mois à 3 mois 18 à 19 heures De 4 à 5 mois 16 à 17 heures les horaires de sommeil deviennent un peu plus stables. De 6 à 8 mois 15 à 16 heures

De 9 à 12 mois 14 à 15 heures. De la naissance à 6 mois, trois siestes sont souvent nécessaires : une en fin de matinée et deux dans l'après midi. A partir de 9 mois jusqu'à un an, la sieste de la fin d'après midi n'est, le plus souvent, plus nécessaire.Plusieurs raisons légitimes peuvent le pousser à crier au secours. La faim (son petit estomac contient peu de réserves), la soif, la chaleur mais aussi le bruit ou un bobo en particulier (reflux gastrique, otite, érythème fessier, nez bouché, poussée dentaire...). Si toutes ces raisons sont écartées.

Frères et soeurs : 10 trucs pour qu'ils arrêtent de se disputer

Voici 10 astuces concrètes à appliquer au quotidien pour ramener le calme à la maison : Établir des règles clairesRédiger un contrat familial : Fixez ensemble les interdits absolus (pas d'insultes, pas de violence physique, interdiction de toucher aux affaires de l'autre sans permission) et affichez-le. Ne pas jouer au jugeResponsabiliser au lieu de punir : Ne cherchez pas à savoir "qui a commencé". Cela alimente le sentiment d'injustice. Dites plutôt : « Vous êtes deux dans cette dispute, vous devez trouver une solution à deux. »Apprendre à exprimer les émotionsUtiliser le "Je" : Entraînez-les à dire « Je me sens en colère quand tu prends mon jouet » au lieu de « Tu es méchant ». Cela évite de braquer l'autre.Instaurer un temps de retour au calmeSéparer pour mieux régner : En pleine crise, la discussion est impossible. Envoyez chacun dans un espace calme séparé pour faire baisser la pression avant de parler.Organiser un conseil de famille régulierAnticiper les conflits : Une fois par semaine, réunissez-vous pour vider le sac. Chacun peut exprimer ce qui l'a agacé et proposer des améliorations pour les jours suivants. Accorder du temps individuel à chaque enfantDiminuer la jalousie : Les disputes cachent souvent une recherche d'attention. Passez ne serait-ce que 15 minutes en tête-à-tête avec chaque enfant pour valoriser sa place unique. Renforcer l'esprit d'équipeCréer des objectifs communs : Donnez-leur des missions où ils doivent collaborer pour réussir (préparer un gâteau, ranger le salon contre la montre, faire un escape game maison). Respecter les espaces secretsGarantir l'intimité : Même s'ils partagent une chambre, délimitez un tiroir ou une boîte à clés que l'autre n'a strictement pas le droit d'ouvrir. Valoriser les comportements positifsFéliciter l'harmonie : On remarque souvent les enfants quand ils crient. Prenez l'habitude de dire tout haut : « Je suis fier de vous voir jouer si calmement ensemble. »



HIGH TECH

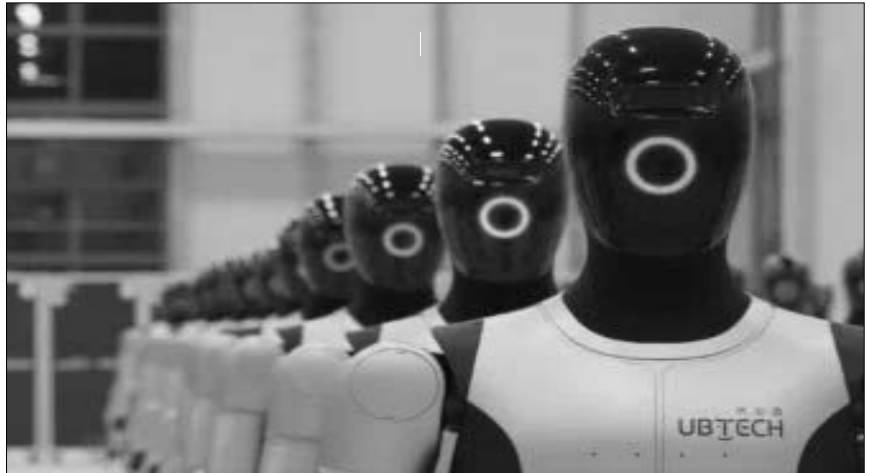


Un laser géant contre les drones : l'Allemagne équipe sa marine



L'Allemagne franchit une étape décisive dans la défense navale contre les essaims de drones : Rheinmetall et MBDA ont signé un contrat avec l'agence d'armement allemande pour développer et livrer un système laser complet destiné à la Marine allemande, avec une mise en service opérationnelle prévue pour 2029. Le 9 juillet 2026, l'Office fédéral d'équipement, de technologie de l'information et de soutien en service de la Bundeswehr (BAINBw) a signé un contrat avec le groupement de travail sur le démonstrateur laser naval à haute énergie (ARGE HEL), qui réunit MBDA Deutschland et Rheinmetall Waffe Munition, les deux entreprises étant actuellement en train de constituer une coentreprise à cet effet. Baptisé Naval Laser Weapon System, ce programme ne se limite pas à un simple canon bouclonné sur le pont d'un navire : le contrat couvre le développement d'un système complet pour applications maritimes, incluant l'ensemble de la chaîne opérationnelle, de la détection et du suivi de cible jusqu'à l'engagement. La valeur du contrat se situe dans la fourchette des centaines de millions d'euros, selon Rheinmetall, et la production en série se déroulera en grande partie en Allemagne. Ce système n'apporte pas de zéro : il s'appuie sur un démonstrateur qui a fait ses preuves lors d'essais en mer approfondis.

La Chine dépasse la moitié de la production mondiale de robots humanoïdes



La Chine a franchi un nouveau cap dans l'industrie de la robotique intelligente : ses entreprises et institutions ont désormais mis au point plus de 400 modèles de robots humanoïdes complets, un chiffre qui représente à lui seul plus de la moitié du total mondial. C'est ce qu'a annoncé lundi le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT), confirmant l'accélération spectaculaire de ce secteur dans le pays. Wang Weiming, ingénieur en chef du MIIT, a présenté ces données lors d'une conférence de presse à Pékin, précisant qu'un certain nombre d'industries chinoises bénéficiant d'un avantage compé-

titif international ont connu un développement accéléré. Selon lui, dans le domaine des robots intelligents, les robots quadrupèdes développés en Chine représentent près de 70 % des ventes mondiales, tandis que plus de 400 produits complets de robots humanoïdes ont été mis au point, soit plus de la moitié du total mondial. Cette suprématie ne se limite donc pas à la seule catégorie des robots à silhouette humaine : elle s'étend également aux robots quadrupèdes, où l'avance chinoise apparaît encore plus marquée, avec près des trois quarts du marché mondial captés par des fabricants nationaux. Au-delà des chiffres natio-

naux, certaines régions illustrent concrètement cette dynamique. Dans l'est de la Chine, la province du Zhejiang a enregistré une croissance remarquable de ses exportations de robots au premier semestre, dépassant 1 milliard de yuans (environ 147 millions de dollars), les exportations de robots bioniques intelligents représentant à elles seules environ 60 % du total national. Rien qu'à Hangzhou, plus de 700 entreprises couvrant l'ensemble de la chaîne industrielle — recherche et développement, fabrication de composants, assemblage, développement logiciel et ventes mondiales — sont désormais implantées.

F-16I Sufa : le Viper réinventé pour lui donner plus de portée



Il ressemble à s'y méprendre à un F-16 ordinaire, et pourtant, presque tout dans le F-16I Sufa a été pensé pour répondre à un besoin très spécifique de l'aviation israélienne : frapper loin, avec une charge utile maximale, sans jamais compromettre l'emport d'armement. Cette

variante israélienne du F-16 illustre à quel point une plateforme déjà éprouvée peut-être transformée en profondeur sans perdre son apparence familière. L'innovation la plus visible du Sufa réside dans ses deux réservoirs de carburant conformes (CFT), qui épousent étroite-

ment le fuselage supérieur de l'avion plutôt que de pendre sous les ailes comme les traditionnels réservoirs largables. Ce choix n'est pas seulement esthétique : en conservant le carburant supplémentaire contre le fuselage, l'appareil libère l'ensemble des points d'emport des ailes pour des armements, des nacelles de désignation laser ou d'autres charges externes. Autrement dit, le F-16I gagne un rayon d'action accru sans jamais devoir sacrifier deux des pylônes les plus précieux lors d'une mission de frappe — un compromis que les réservoirs largables classiques imposent habituellement. Il ne faut pas confondre ces réservoirs conformes avec l'autre excroissance caractéristique du Sufa : l'échelle dorsale surélevée située derrière le cockpit. Cette dernière n'a aucune fonction liée au carburant ; elle abrite l'avionique et les équipements de guerre électronique développés par Israël, intégrés spécifiquement pour cette variante.

Hugging Face génère des images sans consentement

Une nouvelle étude menée par l'organisation européenne à but non lucratif AI Forensics révèle que Hugging Face, l'un des plus grands dépôts de modèles et d'outils d'intelligence artificielle open source au monde, héberge plusieurs modèles capables de générer des images intimes truquées sans le consentement des personnes concernées — le tout dans un cadre de modération jugé largement insuffisant. Hugging Face est habituellement utilisée par les développeurs pour partager des modèles d'IA, des applications et des jeux de données. Mais selon l'étude, elle est également devenue un lieu où des outils capables de produire des images à caractère sexuel truquées peuvent être développés, comparés et perfectionnés en toute discrétion. Bien que Hugging Face dispose de politiques interdisant les images sexuelles non consensuelles, AI Forensics affirme n'avoir trouvé « quasiment aucune protection » empêchant les outils capables d'en générer d'être mis en ligne sur Spaces ni d'y être utilisés à cette fin. Les chercheurs d'AI Forensics ont testé les Spaces les plus utilisés dans la catégorie de l'édition d'images sur Hugging Face, à la date du 25 juin 2026.

SPORT



VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U18

L'Algérie bat le Cameroun et assure la qualification au Mondial



Par Charef

La sélection algérienne féminine U18 de volley-ball a assuré la qualification au Mondial 2027 de la catégorie, en s'imposant en match de classement (3e-4e places) du Championnat d'Afrique U18 2026, devant le Cameroun sur le score de 3 sets à 0 (26-24, 25-23,

25-20), à Alexandrie (Egypte). La finale du tournoi continental, mettra aux prises l'Egypte tombeuse de l'Algérie (3-0) à la Tunisie, qui a battu le Cameroun sur le même score. Le Six national avait bouclé le premier de la compétition, disputée en poule unique, avec un bilan de deux victoires respectivement devant le Sénégal (3-1) et le Maroc (3-0), contre trois

défaites contre l'Egypte (0-3), la Tunisie (0-3) et le Cameroun (1-3). Organisé du 20 au 30 juillet à Alexandrie sous l'égide de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), le Championnat d'Afrique U18 constitue une étape importante dans le développement de la relève du volley-ball africain et un tremplin vers les sélections nationales A.

JUDO

Imad Benazoug sacré champion aux US Open Championships en Floride

Le judoka algérien Imad Benazoug a remporté la médaille d'or des US Open Championships de judo, disputés en Floride (Etats-Unis), une compétition qui a réuni des athlètes de haut niveau venus de nombreux pays. Formé au sein du club d'El Harrach, Imad Benazoug a également défendu les couleurs du club Ouled El Bahia d'Oran avant de s'installer aux Etats-Unis, il y a près d'une année, où il poursuit sa progression tout en continuant à représenter l'Algérie sur la scène internationale. Son parcours vers le titre a été remarquable.

Il a d'abord dominé un adversaire géorgien au premier tour, avant de prendre le dessus sur un judoka américain en huitième de finale. En quart de finale, il s'est imposé face à un représentant de la Moldavie, puis a validé son billet pour la finale en éliminant un second compétiteur américain. En finale, le champion algérien était opposé à un judoka d'origine géorgienne représentant le Canada. Grâce à une prestation maîtrisée et à une grande qualité technique, Imad Benazoug s'est imposé avec autorité pour décrocher la mé-

daille d'or et offrir à l'Algérie un nouveau titre de prestige sur la scène internationale. Organisés par USA Judo, les US Open Championships, qui ont eu lieu lundi passé, comptent parmi les rendez-vous les plus relevés du calendrier nord-américain, avec la participation de judokas issus de plusieurs nations. Ce sacre confirme la régularité et le niveau de performance de l'athlète de 24 ans (catégorie -73 kg), dont le parcours continue de valoriser le judo algérien et de porter haut les couleurs nationales.

Sanae

FOOTBALL (LIGUE 1)

L'USMA effectue sa première séance d'entraînement à Aïn Draham

L'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football), a effectué en cette fin de semaine la première séance d'entraînement à Aïn Draham, à l'occasion du premier stage prévu en Tunisie, en vue de la nouvelle saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football. Selon des photos postées par le club algérois sur ses réseaux sociaux, l'USMA a entamé les préparatifs avec un effectif au complet, en présence notamment des nouvelles recrues estivales. Les

deux internationaux : le gardien Oussama Benbot et le défenseur Achraf Abada, ont réintégré le groupe mardi lors du départ des "Rouge et Noir" vers la Tunisie, après avoir bénéficié de trois semaines de repos. Sous la houlette du technicien sénégalais, Lamine N'diaye, le club de Soustara séjournera à Aïn Draham pendant neuf jours pour parfaire sa condition physique globale, avant de rallier la ville côtière de Tabarka pour un second cycle

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE "OPEN"

Les athlètes d'élite au rendez-vous

L'élite de l'athlétisme algérien, notamment : Skandar Djamil Athmani (100m), Souad Aït Salem (5000m) et Zahra Tatar (Marteau), ont répondu présent lors du Championnat National "Open" actuellement en cours au SATO du Stade du 5-Juillet (Alger), en remportant les épreuves de leurs spécialités respectives. Athmani a remporté le 100m devant Ahmed Rached Rehab (2e) et Idris Laredj (3e), alors que Souad Aït Salem s'était brillamment imposée devant Hayat Anfel Azaidj (2e) et Louna Abouah (3e). De son côté, Zahra Tatar a concouru dans la précipitation, car elle devait prendre l'avion le soir même pour aller effectuer un stage de préparation à l'étranger, en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux méditerranéens de Tarente, en Italie. L'athlète du CR Belouizdad s'était donc contentée de quatre essais seulement, mais ils ont suffi à lui offrir la première place au concours du lancer du marteau, devant sa coéquipière au Chabab, Zouina Bouzebra (2e), et Fatima Zahra Ben Hellal (3e). Même les stars montantes chez les jeunes talents ont brillé lors de cette première journée de compétition, notamment Sal-sabil Bounemer, âgée de seulement 16 ans, et qui a remporté le 100 mètres/plat face à des seniors. Elle a réalisé un chrono de 11.68" (avec un vent favorable de +4), devançant ainsi Manel Ben Kaci (2e) et Hadjer Bouchelit, ayant complété le podium de ce 100 mètres/plat féminin, en prenant la troisième place. De son côté, Seif-Eddine Boukertaba a remporté le 10.000 mètres, devant Saïd Ameri (2e) et Youcef Addouche (3e), au moment où Hocine Tarek a remporté le concours du saut en longueur, devant Ayoub Ben Naâdjia (2e) et Manil Belkheir (3e). Dédicée à la mémoire de Feu Tayeb Meghazi Chaâ, la compétition s'est clôturée vendredi 31 juillet courant, avec le déroulement des autres épreuves inscrites à son programme.

Sanae

FOOTBALL (LIGUE 1) - PRÉPARATION :

Le MCA domine Al-Hilal saoudien

Le MC Alger a signé une deuxième sortie convaincante lors de son stage de préparation en Autriche en dominant le club saoudien d'Al-Hilal sur le score de 2 à 0, au Sportplatz Oberbuch stadium (Autriche), dans le cadre de sa préparation à la saison 2026-2027 de la Ligue 1. Les champions d'Algérie ont rapidement pris les commandes de la rencontre grâce à Sofiane Bayazid, auteur de l'ouverture du score à la 30e minute. Au retour des vestiaires, Mohamed Benkhemassa a doublé la mise d'une frappe puissante à la 60e minute, offrant au "Doyen" un succès mérité. Cette victoire intervient après un premier match amical disputé plus tôt dans la journée face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, tenants du titre de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux équipes s'étaient quittées sur un score de parité (1-1). Le MCA avait pris l'avantage par Ferhat, auteur d'un lob à la 55e minute, avant que Bryan Leon n'égalise pour les Sud-Africains à la 74e. Les joueurs de l'entraîneur Khaled Ben Yahia concluront leur préparation en Autriche le lundi 3 août avec une dernière confrontation amicale face à la formation saoudienne d'Al-Shabab. Sur le marché des transferts, le club algérois a déjà enregistré l'arrivée de quatre nouvelles recrues : Kohili et Islam Abdelkader, tous deux en provenance du Paradou AC, Mehdaoui (Olympique Alkoub) et Konaté (USM Khenchela). La direction mouloudienne devrait toutefois poursuivre son renforcement avant la clôture du mercato estival.

Rachid

SPORT



CHARLEROI (BELGIQUE)

Titraoui recale l'Olympiakos et vise la Premier League



Yacine Titraoui ne rejoindra pas l'Olympiakos. Malgré une offre particulièrement alléchante du géant grec, l'international algérien a choisi de décliner la proposition, privilégiant un éventuel départ vers l'Angleterre, son objectif prioritaire cet été. Si l'Olympiakos avait déjà trouvé un accord avec Charleroi concernant le transfert du milieu de terrain algérien, le dossier n'a finalement pas abouti en raison du refus du joueur. Selon les informations du journaliste Sacha Tavolieri, Titraoui a confirmé sa décision mercredi

matin lors d'un échange avec les dirigeants du club belge, poussant ainsi le club grec à envisager son retrait définitif des négociations. Le natif de M'Sila estime en effet avoir de réelles chances de rejoindre la Premier League, un championnat qu'il ambitionne de découvrir depuis plusieurs années. Un choix fort, d'autant plus que l'Olympiakos, club le plus titré de Grèce, lui proposait des conditions financières très avantageuses. Pour convaincre l'ancien joueur du Paradou AC, les dirigeants grecs lui avaient notamment offert un

salaires mensuel de 120 000 euros. Une proposition que le milieu de terrain de 23 ans a préféré repousser, convaincu que d'autres opportunités pourraient rapidement se présenter. Ces dernières heures, Swansea City, pensionnaire de la Championship anglaise, s'est ajouté à la liste des prétendants du joueur. D'autres clubs anglais suivraient également son dossier avec attention, laissant entrevoir un avenir qui pourrait bien s'écrire de l'autre côté de la Manche pour l'international algérien.

FOOTBALL (ITALIE)

La Juventus va frapper un autre coup en attaque

La Juventus accélère sur tous les fronts. Alors que le club turinois est tout proche de boucler définitivement le retour de Randal Kolo Muani en provenance du PSG, après un accord trouvé entre les deux clubs, les Bianconeri avancent déjà sur un autre dossier pour préparer l'avenir. La

Vieille Dame poursuit sa politique de recrutement de jeunes talents à fort potentiel. Selon les informations de Sky Germany, la Juventus est en effet toute proche de s'offrir Kerim Alajbegović. Un accord total a été trouvé avec le Bayer Leverkusen pour le transfert définitif

du milieu offensif bosnien de 18 ans. La Juve va déboursier 33 M€ dans un premier temps, un montant qui pourrait grimper jusqu'à 40 M€ grâce à différents bonus. Seuls les derniers détails administratifs restent à régler avant l'officialisation de cette nouvelle recrue.

INTER MIAMI (ÉTATS-UNIS)

Messi déjà de retour à l'entraînement

Seulement dix jours après la défaite de l'Argentine face à l'Espagne en finale de la Coupe du Monde (1-0 a.p.), Lionel Messi a déjà retrouvé le chemin de l'entraînement avec l'Inter Miami. L'octuple Ballon d'Or, auteur d'un Mondial remarquable avec 8 buts

et 4 passes décisives, avait bénéficié d'une courte période de repos à Rosario, où il était également auprès de son père, confronté à des problèmes de santé. Absent des deux premiers matchs de l'Inter Miami après le Mondial ainsi que du All-Star Game de la MLS, le

capitaine argentin pourrait effectuer son retour à la compétition dès ce week-end. Deuxième de la Conférence Est à seulement deux points de Nashville, la franchise de David Beckham espère récupérer rapidement sa star afin de défendre son titre de champion.

FOOTBALL (ARABIE SAOUDITE)

Al-Qadsiah pense à Riyad Mahrez

Toujours libre de tout contrat depuis la résiliation à l'amiable de son engagement avec Al-Ahli Saudi il y a quelques semaines, Riyad Mahrez n'a pas encore levé le voile sur son avenir. L'ancien capitaine des Verts profite actuellement de quelques jours de repos dans le sud de la France après sa participation à la dernière Coupe du monde, alors que les spéculations vont bon train concernant sa prochaine destination. Malgré ses 35 ans, l'ex-star de Manchester City continue de susciter l'intérêt de plusieurs clubs. Son expérience, sa qualité technique et son statut sur la scène internationale font toujours de lui un joueur convoité, aussi bien en Europe qu'au Moyen-Orient. Selon des sources saoudiennes, Al-Qadsiah s'est récemment penché sur le profil du joueur algérien. Le club, ambitieux sur le marché des transferts, aurait inclus Mahrez parmi les pistes envisagées pour renforcer son effectif en vue de la prochaine saison. Des renseignements ont déjà été pris concernant les conditions d'une éventuelle arrivée du natif de Sarcelles, sans qu'aucune offre officielle n'ait été formulée pour le moment. Le dossier demeure donc à l'état de réflexion du côté d'Al-Qadsiah. Quant à Mahrez, aucune indication n'a filtré sur ses intentions. Le joueur devra prochainement trancher entre la poursuite de son aventure dans le championnat saoudien, où il a brillé durant trois saisons sous les couleurs d'Al-Ahli, ou un éventuel retour sur le continent européen pour relever un nouveau défi.

FIFA

La CAF se dit à l'écoute du projet d'Infantino

Comme révélé par The Times en ce début de semaine, Gianni Infantino oeuvre en coulisses pour le lancement d'un nouveau projet très contesté et critiqué, celui d'une privatisation partielle de la Coupe du monde. Concrètement, le patron de la FIFA aimerait lancer une société commerciale ouverte à hauteur de 20% de son capital à des investisseurs privés. Cette annonce a déclenché une levée de bouclier chez de nombreuses fédérations, dont la FFE, qui a exprimé ses inquiétudes par le biais d'un communiqué. La Confédération africaine de football est aussi sortie du silence, mais elle se dit, de son côté, à l'écoute du projet. «La Confédération Africaine de Football (« CAF ») a été contactée aujourd'hui par la FIFA concernant l'initiative « FIFA Forward Enterprise », conformément au processus de consultation en cours avec les Associations Membres de la FIFA et le Conseil de la FIFA. Dans le cadre de ce processus de consultation, le Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, tiendra une réunion du Comité Exécutif de la CAF la semaine prochaine afin, entre autres, d'examiner et d'évaluer l'initiative proposée « FIFA Forward Enterprise ». La CAF encourage également ses Associations Membres à examiner la proposition FIFA Forward Enterprise et à participer au processus de consultation, conformément aux règlements de la CAF et de la FIFA ainsi qu'aux procédures établies. La CAF demeure engagée à poursuivre les consultations et à travailler en étroite collaboration avec ses Associations Membres, la FIFA, les autres Confédérations de football et les parties prenantes, afin de soutenir l'augmentation des ressources financières et autres destinées au développement et à la croissance du football en Afrique et dans le monde», indique le communiqué de la CAF.

Auto-Moto



Kia Seltos 2027 : la métamorphose d'un petit SUV qui visait juste l'anonymat



Quel changement Kia a-t-il opéré sur la toute nouvelle Seltos de seconde génération pour 2027 ! Ce qui ressemblait autrefois à un SUV sous-compact d'entrée de gamme plutôt quelconque adopte désormais des lignes soignées, comme un Telluride miniaturisé à deux rangées de sièges. Mais il n'y a pas que l'esthétique dans cette refonte : la Seltos franchit également un cap décisif en matière de raffinement général et enrichit considérablement son équipement. Le résultat est une

reconstitution spectaculaire. Tout commence par la légère augmentation de gabarit désormais habituelle sur ce type de renouvellement : la nouvelle Seltos gagne 1,8 pouce (environ 4,6 cm) en longueur, un peu plus d'un pouce en largeur, et plus de trois quarts de pouce en hauteur. L'empattement, lui aussi, s'allonge de 2,4 pouces (environ 6 cm), ce qui accroît l'emprise au sol du véhicule. Pourquoi ces chiffres comptent-ils ? Parce qu'ils se traduisent directement par un habitacle plus

généreux. L'espace aux jambes à l'arrière atteint désormais 39 pouces (environ 99 cm), une référence dans sa catégorie et un gain d'un pouce complet par rapport à la génération précédente. À l'avant, l'habitacle gagne également près d'un pouce en largeur au niveau des épaules, tandis que le volume de coffre progresse d'un pied cube supplémentaire. En somme, il y a désormais nettement plus de place pour s'installer confortablement, à l'avant comme à l'arrière.

Gamme Honda 2027, les premières nouveautés dévoilées



L'année 2026 vient à peine de basculer dans sa seconde moitié, que Honda dégoupille et tire déjà une première salve de nouveautés 2027. La marque japonaise présente trois modèles mis à jour pour l'année à venir : son X-ADV, son Forza 750 et sa NC750X. Une présentation tôt dans l'année, qui cache des changements principalement esthétiques. Chacune de ces machines se pare de nouvelles couleurs, pour conquérir encore plus de motards dans les 12 mois à venir, et au-delà. Commençons avec le X-ADV. Ce dernier se pare de quatre teintes : gris et beige pour la version standard, rouge et noir mat pour la version spéciale. Une mise à jour importante pour ce modèle phare de Honda (plus de 16 100 ventes en Europe en 2025). Situation similaire pour la NC750X, avec également quatre teintes pour 2027 : gris mat, vert, bleu et noir. Un choix fort, là aussi pour un modèle très populaire (plus de 120 000 ventes depuis 2012). Côté Forza 750, trois livrées seront proposées aux motards en 2027 : du beige, du noir et du gris mat. Des couleurs très sobres pour le maxi-scooter de la marque japonaise, écoulé à plus de 6 000 exemplaires en Europe l'année passée. Au-delà de cela, ces trois machines conservent notamment la même motorisation : à savoir, le bloc bicylindre en ligne de 745 cm³, coupé à une transmission DCT. Un moteur éprouvé, qui restera en place une année supplémentaire.

Mercedes-Benz Classe C EV : l'équilibre retrouvé

Certains éléments seront identiques, d'autres différents. Telle semble être la philosophie de Mercedes-Benz concernant ses versions électriques et leurs homologues thermiques. Les berlines électriques EQS et EQE avaient fait un point d'honneur à se démarquer, mais malheureusement pas de la manière la plus séduisante qui soit. La CLA électrique, plus récente, a quant à elle choisi de marcher main dans la main avec sa sœur à moteur thermique. La nouvelle Classe C EV, elle, trace un chemin médian : construite sur une architecture électrique dédiée, distincte de celle de la Classe C classique, elle évite pour autant les excentricités de ses devancières estampillées EQ. Le résultat est nettement plus facile à adopter. Cette nouvelle Classe C électrique reprend la plateforme du récent GLC EV, et son empattement de 116,6 pouces (environ 296 cm) se rapproche presque de celui du GLC. Cet écart entre les essieux dépasse d'environ quatre pouces celui de la Classe C thermique classique, la version électrique affichant par ailleurs une longueur totale supérieure de cinq pouces à cette dernière. L'architecture et le design extérieur de cette nouvelle électrique n'ont aucun lien avec ceux de sa sœur à motorisation conventionnelle. Si le style reste plus sage que celui des modèles électriques de la gamme EQ, il n'affiche pas non plus le classicisme sobre et traditionnel de la Classe C ordinaire.

Volkswagen Atlas 2027 : une refonte réussie, mais à quel prix



Le Volkswagen Atlas fait peau neuve pour le millésime 2027. Ce SUV intermédiaire de seconde génération se dote d'un nouveau visage élégant, d'un quatre-cylindres revu, ainsi que d'un habitacle repensé doté d'un grand écran et d'un éclairage d'ambiance sophistiqué. Mais ces améliorations ont un coût : Volkswagen vient de dévoiler les tarifs

de la gamme 2027, et le prix de départ s'établit désormais à 43 135 dollars, soit une hausse de 2350 dollars par rapport au modèle 2026. Ce tarif correspond à la finition de base SE en traction avant. Le système de transmission intégrale 4Motion, disponible en option, fait grimper la facture de 2000 dollars supplémentaires, portant le prix à 45 135 dollars.

Loin d'être dépouillée, la SE embarque de série un généreux niveau d'équipement : rétroviseurs extérieurs chauffants avec fonction d'anti-blouissement automatique côté conducteur, hayon électrique, ainsi que des capteurs de stationnement avant et arrière. À l'intérieur, on trouve de véritables inserts en bois, un éclairage d'ambiance à 10 couleurs, une chaîne audio à neuf haut-parleurs et une paire de chargeurs de téléphone sans fil de 15 watts. Le combiné d'instruments numérique de 10,3 pouces, commun à toute la gamme, est ici associé à un écran tactile de 12,9 pouces. En montant en gamme vers la finition SE with Technology, le prix grimpe à 47 135 dollars en traction avant, soit 1930 dollars de plus qu'en 2026, la transmission intégrale restant facturée 2000 dollars supplémentaires. Ce supplément permet d'accéder à une allure plus flatteuse, avec le passage de jantes de 18 à 20 pouces, ainsi que l'ajout de logos avant et arrière rétroéclairés, de bandeaux LED dans la calandre et de poignées de porte lumineuses.

Sudoku

A - Concrétion montante B - Mettrais en ordre C - Composai un quatrain, par exemple - Boudin D - A mettre à la diète - Grande flaque d'acier F - Alliance stratégique - Débâcle G - Sigle de société - Nourrit avec les coutumes H - Nid d'espions - Contrôleur de vitesse I - Prescrit pour K - Produits pour nourrices L - Prises de volume dans l'espace

3

		6	4		3	5		
2	4	9	5	8	6	7	1	3
5	7	3	9	2	1	4	8	6
	5		2		7		3	
	6		1		5		7	
1	8	4	3		2	9	6	7
7	9	5	8		4	3	2	1
		2	7		9	8		

Dans chaque ligne, chaque
colonne, chaque carré, tous
les chiffres de 1 à 9 doivent
être utilisés

mon
horoscope
du jour

En amitié, les échanges intellectuels seront profonds et enrichissants. Vous pourrez compter sur la franchise et l'honnêteté de vos amis.

[illegible]

3	4	5	6	7	9
AIR	ACNE	ANGES	ALOSES	ARRIMES	DISSOUDRA
API	ANTE	ASSIS	ASILES	FEDERAL	ESPIONNAS
ARC	BIEN	AVALE	CRETIN	LASSERA	FALSIFIAS
BAT	NAIS	EPAIS	ESSIEU	PERCAIS	REBUTERAS
EST	PERI	IRAIS	EVENTS	RETENIR	
ESE	SERT	ISBAS	INDUES	SEANTES	
ONC	SISE	LESES	INOUIE	URINERA	
RAI	TATE	LESES	LIANES		
RAI	TEST	NIECE	NEIGES		
RAT	TETE	POSTA	PLACER		
RIT		VESCE	SAUTAI		
RUE			STASES		
SEL					
SON					
SPI					

Mon premier recouvre mes
muscles et mes os
Mon deuxième se trouve
dans une chambre
Mon troisième se dit d'un
enfant calme
Mon tout est une action

8	9	3	2	1	6	7	5	4
7	5	1	4	8	3	2	9	6
4	6	2	7	9	5	3	1	8
1	2	7	6	4	8	5	3	9
6	3	5	9	7	1	8	4	2
9	4	8	5	3	2	1	6	7
5	1	9	8	6	7	4	2	3
3	7	6	1	2	4	9	8	5
2	8	4	3	5	9	6	7	1

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	L	Y	C	A	N	T	H	R	O	P	I	E
2	I	S	O	L	E	R	A	I	T	S	A	
3	G	O	L	E	M		I	P	E	C	A	S
4	O	P	E	S		P	R	O		O	I	E
5	T	E	R		C	R	A	S	S	I	E	
6	E	T	I	Q	U	E		T	E	S		
7	R		Q	U	I	T	T	E	R		R	I
8	E	P	U	I	S	E		R		A	N	A
9	N	U	E	S		I	N	C	I	T	A	
10	T	E	S	T	E	R	A	I		D	E	S

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

13

[illegible]

BOLIVIE

Mandat d'arrêt contre l'ex-président Morales

Les procureurs boliviens ont émis un mandat d'arrêt contre l'ancien président Evo Morales, invoquant son rôle présumé dans des manifestations exigeant la démission du président du pays. Selon le mandat partagé en ligne, les procureurs enquêtent sur Morales non seulement pour sa participation présumée aux manifestations, mais aussi pour des accusations incluant la mise en danger de la sécurité des transports, la constitution d'une organisation criminelle, l'incitation publique à commettre des crimes et des attaques contre la sécurité des services publics. « Pour toutes les raisons exposées ci-dessus, et étant donné que la présence de l'accusé est essentielle, dans la mesure où il est l'auteur présumé des actes criminels signalés, le procureur soussigné... émet, ordonne et mandate par la présente l'exécution de cet ordre du ministère public », indique le mandat d'arrêt émis dans la ville de Santa Cruz. Dans une déclaration publiée sur la plateforme sociale américaine X, Morales a rejeté les accusations, affirmant qu'« ils ne nous intimideront pas », et soutenant que le gouvernement ignorait la crise économique et sociale « profonde » du pays. **Anadolu Ajansi**

PAKISTAN

Neuf policiers tués dans une attaque

Au moins neuf policiers ont été tués dans une attaque contre un poste de contrôle de sécurité dans le nord-ouest du Pakistan, selon la police jeudi. L'incident, le dernier d'une série d'attaques visant les forces de sécurité, s'est produit mercredi soir dans le district de Hangu, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, près de la frontière avec l'Afghanistan, selon un communiqué du quartier général de la police provinciale. Vingt-huit autres policiers ont été blessés lors d'intenses échanges de tirs, tandis que 15 assaillants ont également été tués par les tirs de riposte. La police a accusé « Fitna al Khawarij », un terme utilisé par l'État pour désigner les terroristes appartenant au Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), organisation interdite, d'avoir mené l'attaque. Le TTP est impliqué depuis longtemps dans des attaques contre les forces de sécurité et les installations gouvernementales dans le nord-ouest et le sud-ouest du Pakistan. **Anadolu Ajansi**

KOWEÏT

Une attaque iranienne vise un bâtiment d'une entreprise chinoise

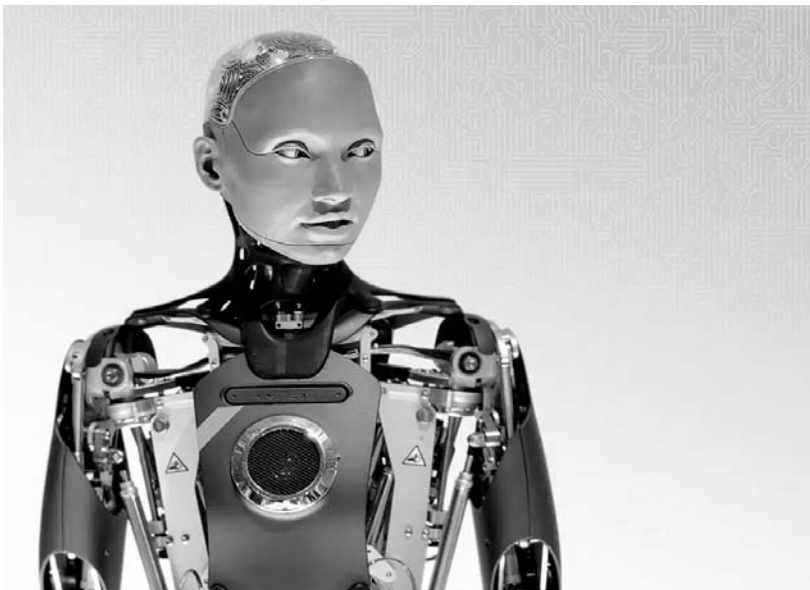
Une attaque iranienne a visé jeudi un bâtiment appartenant à une entreprise chinoise dans le nord du Koweït, tuant un travailleur, a annoncé l'armée koweïtienne. Le porte-parole du ministère de la Défense, Saud Al-Atwan, a déclaré que cette « agression iranienne » avait frappé le bâtiment, provoquant d'importants dégâts matériels. Il a précisé que les autorités compétentes avaient immédiatement engagé les mesures nécessaires pour répondre à l'incident, en coordination avec les autres organismes concernés. Les Forces armées koweïtiennes ont affirmé qu'elles poursuivraient leurs missions et prendraient « toutes les mesures nécessaires pour protéger la souveraineté du pays ainsi que sa sécurité et sa stabilité ». **Anadolu Ajansi**

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra ▼ Samedi 01 Août 2026



HIGH TECH

La Chine appelle les États-Unis à lever l'interdiction sur les humanoïdes étrangers

Pékin exige l'annulation d'une décision de la FCC qui bannit les « dispositifs robotiques avancés » et les onduleurs électriques fabriqués à l'étranger, une mesure qui vise en premier lieu son industrie robotique, aujourd'hui dominante sur le marché mondial.

Par Rachid

La Chine a haussé le ton jeudi face à Washington, exhortant les États-Unis à revenir sur leur décision d'interdire la vente sur le marché américain de « dispositifs robotiques avancés » fabriqués à l'étranger, et menaçant de mesures de rétorsion si cette décision n'était pas annulée. Après les semi-conducteurs et l'intelligence artificielle, c'est désormais le secteur en pleine expansion de la robotique humanoïde qui devient le théâtre d'un nouvel affrontement commercial entre les deux premières puissances économiques mondiales. Mardi 28 juillet 2026, la Federal Communications Commission (FCC), le régulateur américain des télécommunications, a ajouté deux nouvelles catégories d'équipements à sa « Covered List », cette liste noire qui recense les technologies jugées trop risquées pour recevoir une autorisation de commercialisation aux États-Unis. Concrètement, l'agence a inscrit sur cette liste les « appareils robotiques avancés » — une catégorie qui englobe les robots mobiles humanoïdes et les robots quadripèdes fabriqués à l'étranger — ainsi que les onduleurs électriques connectés, ces équipements qui régulent le flux d'électricité dans les installations solaires, les batteries et les centres de données. Le président de la FCC, Brendan Carr, a justifié cette décision par la nécessité de « sécuriser les chaînes d'approvisionnement critiques de l'Amérique », évoquant des risques de cybersécurité liés à la connectivité à distance de ces appareils, susceptibles selon lui de servir à l'exfiltration de données ou à une prise de contrôle par des acteurs étrangers. Si le texte de la FCC vise formellement les « fabricants étrangers, quelle que soit leur nationalité », la cible réelle ne fait guère de doute : la Chine domine très largement les deux marchés concernés, avec l'entreprise Unitree en position de leader mondial de la robotique humanoïde et Sungrow au premier rang des fabricants d'onduleurs. Selon le cabinet d'études

Omdia, les entreprises chinoises ont représenté l'essentiel des quelque 13 000 robots humanoïdes expédiés dans le monde en 2025. Cette décision ne concerne pas les appareils déjà homologués ou achetés avant son entrée en vigueur, qui restent utilisables et peuvent continuer à être commercialisés. En revanche, elle ferme la porte à toute nouvelle autorisation FCC pour les modèles futurs, un sésame obligatoire pour tout appareil électronique souhaitant entrer légalement sur le marché américain. Une voie de recours existe néanmoins : les fabricants peuvent solliciter une « Conditional Approval » auprès du Département de la Guerre (DoW), une procédure censée démontrer que leurs appareils ne présentent pas de risque inacceptable pour la sécurité nationale. La réaction chinoise n'a pas tardé. Dans un communiqué relayé jeudi par le journal officiel Global Times, un porte-parole du ministère du Commerce a affirmé que si Washington persistait dans cette voie, Pékin « prendra de manière résolue des contre-mesures afin de sauvegarder ses droits et intérêts légitimes ». Le porte-parole a qualifié cette décision de « traitement discriminatoire et de répression » ciblant délibérément les entreprises et les produits chinois. Selon lui, ces mesures portent gravement atteinte aux intérêts commerciaux légitimes de la Chine, fragilisent la stabilité des relations économiques et commerciales entre les deux pays, et perturbent l'équilibre des chaînes d'approvisionnement et des chaînes industrielles à l'échelle mondiale. Le ministère du Commerce accuse également Washington de « généraliser le concept de sécurité nationale », sans tenir compte, selon lui, des appels pressants des acteurs industriels tant chinois qu'américains, et d'utiliser le pouvoir administratif pour interférer artificiellement dans des transactions commerciales et des échanges normaux entre entreprises.